

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2025-2026

Demandes de la troisième opposition

Équipe – Affaires gouvernementales

Avril 2025

Question 01

Pour tout l'effectif d'Hydro-Québec depuis 2015-2016, indiquer, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2024-2025 :

- a. le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin ;
- b. le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) ;
- c. le nombre total de jours de vacances pris par le personnel ;
- d. le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique ;
- e. l'évolution de l'effectif régulier, par catégorie d'emploi (cadre supérieur et intermédiaire, professionnel, technicien, personnel de bureau, ouvrier et agent de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) ;
- f. le niveau de l'effectif pour toutes les catégories d'emploi, et ce, pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

Réponse :

- a. **le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin ;**

Nous vous invitons à consulter notre Rapport annuel 2024, p. 67 :

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf>

- b. **le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) ;**

Sommes comptabilisées en temps supplémentaire pour les années 2019 à 2023, cumulatif au 31 décembre (montants en M\$)

Groupes	2019	2020	2021
Innovation, Production et SSE	27,4	23,8	34,04
TransÉnergie & Équipement	46,8	37,6	43,4
Distribution, Approvisionnement et Services partagés	76,6	63,5	70,2
Technologies de l'information et des communications	7,5	7,5	7,9
Unités corporatives et autres	5,9	5,2	3,9
Total \$	164,2	137,6	159,5
Total en heures	2 608 824	2 128 796	2 438 167

HYRDO-QUÉBEC

Études des crédits 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers – 3^e Opposition

Groupes	2022**	2023**
Groupe Exploitation et infrastructures	195,3	201,9
Technologies numériques	6,8	7,7
Talents et culture	3,6	3,4
Groupe Planif. Énergétique et expérience client	3,1	2,5
Groupe Stratégies et finances	1,5	1,5
Dév. Durable, rel. Communautés et comm.	0,3	0,4
Autres	0,02	0,1
Total \$	210,6	217,5
Total en heures	2 955 883	3 144 105

**Les données du tableau sont exprimées en millions de dollars.*

*** En raison d'une révision organisationnelle, de nouveaux groupes ont été créés ou fusionnés à partir de 2022*

Groupes	2024
Groupe Exploitation et infrastructures	210,2
Technologies numériques	7,8
Talents et développement organisationnel	1,1
Groupe Stratégie et finances	1,7
Groupe Activités commerciales et relations clientèle	2,5
Autres	0,3
Total \$	223,6
Total en heures	3 102 511

HYRDO-QUÉBEC

Études des crédits 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers – 3^e Opposition

L'organisation est en constante évolution et les structures bougent régulièrement. Il faut faire attention aux comparaisons par groupe et plutôt mettre l'emphasis sur les totaux en dollars et en heures.

Le portrait 2024 s'explique principalement par le temps supplémentaire exercé en raison des travaux de maintenance et d'amélioration du réseau ainsi que des investissements en lien avec le Plan d'action 2035, particulièrement afin d'améliorer la qualité du service.

c. le nombre total de jours de vacances pris par le personnel en 2024 ;

Cette information n'est pas disponible actuellement.

d. le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique ;

Année	2023	2024
Plaintes fondées après enquête	2	4
Plaintes enquêtées	14	9
Plaintes non recevables après analyse	23	7
Autres (plaintes retirées, prescrites, etc.)	9	5
Total plaintes	46*	25

e. l'évolution de l'effectif régulier, par catégorie d'emploi (cadre supérieur et intermédiaire, professionnel, technicien, personnel de bureau, ouvrier et agent de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) ;

Voir la réponse à la question 7.

HYRDO-QUÉBEC

Études des crédits 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers – 3^e Opposition

f. le niveau de l'effectif pour toutes les catégories d'emploi pour l'année 2024 ;

Groupe d'emplois	Permanent	Temporaire	Total
Bureau non régi	173	71	244
Bureau régi	1 981	270	2 251
Cadres	2 247	90	2 337
Constables	0	5	5
Étudiants- Stagiaires		69	69
Ingénieurs	2 171	366	2 537
Métiers	4 936	916	5 852
Professionnels	1 149	57	1 206
Réseau	203	3	206
Scientifiques	232	48	280
Spécialistes	4 995	596	5 591
Techniciens	2 513	189	2 702
Total	20 600	2 680	23 280

Question 02

Pour tout l'effectif d'Hydro-Québec, et ce, par direction, indiquer :

- a. le nombre de départs à la retraite depuis 2014-2015, par année financière, et les indemnités de retraite qui seront versées;
- b. le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c. le nombre de départs à la retraite prévus en 2025-2026 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- d. le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique embauchés pour un ou des contrats.

Réponse :

- a. le nombre de départs à la retraite depuis 2014-2015, par année financière, et les indemnités de retraite qui seront versées;

Les départs à la retraite depuis 2015 à HQ :

Année	Nombre de départ à la retraite
2015	814
2016	772
2017	877
2018	936
2019	924
2020	773
2021	771
2022	822
2023	647
2024	574

Études des crédits 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers – 3^e Opposition

- b. le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;**

Le Plan de gestion des ressources humaines ne s'applique pas à Hydro-Québec.

- c. le nombre de départs à la retraite prévus pour 2025-2026 et les indemnités de retraite qui seront versées;**

- Pour l'année 2025, 545 départs à la retraite sont prévus.
- Pour l'année 2026, environ 593 départs à la retraite sont prévus.

- d. le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique embauchés pour un ou des contrats.**

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

Lien 1 : Rapport sur le développement durable non disponible pour 2024

<https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/publications-officielles/>

Lien 2 : rapport annuel 2024 <https://www.hydroquebec.com/a-propos/publications-rapports/rapport-annuel.html>

Question **03**₍₁₎

Fournir un portrait du régime de retraite d'Hydro-Québec. Préciser le taux de capitalisation depuis 10 ans, le nombre de participants actifs et retraités, le salaire versé aux gestionnaires de fonds, le rendement, les frais de gestion ainsi que le montant total, le nombre et le détail de tous les contrats octroyés à des tiers en lien avec ce régime de retraite.

Réponse :

- Ratio de capitalisation au 31 décembre 2024 : 151,2 %*
- Participants actifs au 31 décembre 2024 : 23 372
- Retraités et bénéficiaires et titulaires de rente différée 2024 : 25 073
- Frais de gestion et d'administration 2024 : 244 M\$
- Rendement de la caisse sur 10 ans : 7,9 %

* **Donnée préliminaire** puisque le rapport annuel du Régime de retraite d'Hydro-Québec de 2024 sera disponible en juin 2025.

Question 03⁽²⁾

Liste des sommes versées depuis 2015-2016, par année financière, à même le budget discrétionnaire. Indiquer :

- a. le nom de la personne ou de l'organisme concerné ;
 - b. la circonscription électorale ;
 - c. le montant attribué ;
 - d. le projet visé et le résultat.
-

Réponse :

Hydro-Québec ne dispose pas de budget discrétionnaire.

Question 04⁽¹⁾

Copie du rapport complet d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la société incluant l'étalonnage avec des entreprises similaires, prévu à la Loi sur Hydro-Québec (article 7.2).

Réponse :

Conformément aux dispositions de la Loi sur Hydro-Québec, la Société a instauré un processus d'évaluations dans le cadre duquel elle se compare notamment à d'autres entreprises du secteur de l'électricité et rend compte tous les trois ans des résultats obtenus. Les plus récents résultats ont été présentés aux pages 86 à 88 du [Rapport annuel 2024](https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf) d'Hydro-Québec.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf>

Question 04₍₂₎

Liste des sommes versées en dons et commandites depuis 2015-2016, par année financière. Indiquer :

- a. le nom de la personne ou de l'organisme concerné ;
 - b. la circonscription électorale ;
 - c. le montant attribué ;
 - d. le projet visé et le résultat.
-

Réponse :

Nous vous invitons à consulter le site Web de l'entreprise pour obtenir la liste des organismes soutenus ainsi que quelques exemples d'initiatives.

Référence : <https://www.hydroquebec.com/dons-commandites/organismes-soutenus/>

Question 05

Liste des voyages au Québec et hors Québec depuis 2015-2016. Indiquer :

3. les destinations, de même que les dates de départ et de retour ;
4. copie des programmes et des rapports de mission ;
5. les personnes rencontrées ;
6. le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ;
7. le nom des ministres, des députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et de tous les autres participants (avec leur titre et organisme), par mission ;
8. la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant ;
9. les détails de ces ententes ;
10. les résultats obtenus à ce jour ;
11. les investissements annoncés, le cas échéant.

Réponse :

Les informations concernant les [frais de déplacement du personnel, au Québec, sont disponibles sur le site Web d'Hydro-Québec](#).

Le montant total des frais de déplacement du personnel correspond au total des frais engagés par Hydro-Québec pour le transport, l'hébergement et les repas de l'ensemble de son personnel lors d'un déplacement dans le cadre de leur travail.

Plusieurs fonctions amènent les employées à se déplacer dans les 17 régions administratives du Québec et à y séjourner. Les [frais de déplacement au Québec](#) et [hors Québec](#) du PDG, sont diffusés sur le site Web.

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-personnel-hydro-quebec.html>

Lien 2 : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-quebec-pdg.html>

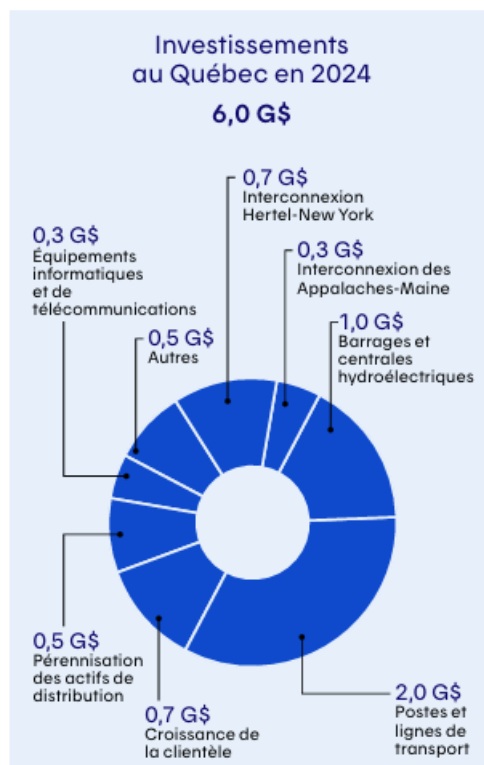
Lien 3 : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-hors-quebec-pdg.html>

Question 06

Indiquer les sommes dépensées depuis 2015-2016, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2025-2026, par votre ministère et ses organismes, pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CAG).

Réponse :

En 2024, Hydro-Québec a consacré 6,0 G\$ à ses investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, incluant 0,3 G\$ consacrés aux équipements informatiques et de télécommunications.



Consultez-le [Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec, p.15](#).

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf#page=15

Question 07

Nombre d'employés et d'ETC travaillant directement pour Hydro-Québec en 2024. Indiquer l'évolution des cinq dernières années, de même que la répartition par bureau régional et par section d'emploi.

Réponse :

Effectif total d'Hydro-Québec par région administrative au 31 décembre 2024 :

Région administrative	2024
Abitibi-Témiscamingue	544
Bas-Saint-Laurent	402
Capitale-Nationale	1 862
Centre-du-Québec	324
Chaudière-Appalaches	353
Côte-Nord	1 221
Estrie	104
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	230
Lanaudière	199
Laurentides	1 330
Laval	442
Mauricie	1 290
Montréal	3 093
Montréal	9 554
Nord-du-Québec	1 047
Outaouais	577
Saguenay-Lac-Saint-Jean	708
Total	23 280

Question 08

Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés. Indiquer le lieu, le coût, les frais de transport, de déplacement, de restauration, d'hébergement, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Réponse :

Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formation externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-formations.html>

Question 09

Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, fournir la liste des subventions octroyées, de même que la liste détaillée de tous les bénéficiaires et le montant reçu.

Réponse :

La liste des programmes offerts par Hydro-Québec ainsi que le suivi énergétique et budgétaire de ceux-ci sont présentées chaque année dans le cadre de la reddition de compte annuelle du Distributeur, plus précisément dans le document « *Efficacité énergétique* » des Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 pour l'année 2024.

Ce document, pour l'année 2024, sera accessible pour consultation du public au printemps 2025 à partir du [site Web d'Hydro-Québec](#).

Le document « *Efficacité énergétique* » pour l'année 2023 peut être consulté au lien suivant : https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-9001-2023/doc/R-9001-2023-B-0009-RapAnnuel-PiecesRev-2024_05_22.pdf

Pour plus de détails sur les programmes offerts, consultez le site Web d'Hydro-Québec, section « [Mieux consommer](#) » - Résidentiel et « [Programmes et outils](#) » - Affaires.

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/publications-officielles/>

Lien 2 : https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-9001-2023/doc/R-9001-2023-B-0009-RapAnnuel-PiecesRev-2024_05_22.pdf

Lien 3 : <https://www.hydroquebec.com/residentiel/mieux-consommer/>

Lien 4 : <https://www.hydroquebec.com/affaires/programmes-outils/>

Question 10

Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, fournir l'état d'avancement du plan de réduction du personnel depuis 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

Réponse :

Hydro-Québec est une entreprise commerciale, dont la mission consiste à produire, transporter et distribuer l'électricité. Elle répond aux besoins de ses clients. Ses activités de transport et de distribution d'électricité sont encadrées et surveillées par la Régie de l'énergie. Son effectif est représentatif de ses différentes missions et est ajusté continuellement pour répondre aux besoins de sa clientèle de façon efficace et concurrentielle.

Dans ses budgets 2024-2025 et 2025-2026 et afin de contribuer au plan de retour à l'équilibre budgétaire, le gouvernement du Québec a demandé à ses principales entreprises (Hydro-Québec, Loto-Québec, la Société des alcools du Québec, la Société québécoise du cannabis et Investissement Québec) d'effectuer des efforts d'optimisation et d'efficience. Cet effort a été porté à 1,4 milliard de dollars à l'horizon 2030.

Il est indiqué au [Plan budgétaire du gouvernement](#) (page F.64) que *les entreprises visées ont chacune produit un plan détaillant les initiatives qui seront prises et les bénéfices additionnels qui en découleront, s'engageant ainsi à accomplir les efforts.*

Nous rappelons qu'Hydro-Québec a un plan d'action ambitieux d'ici 2035. Dans ce cadre, nous allons devoir déployer beaucoup d'efforts et de ressources. Cela dit, Hydro-Québec fera sa juste part de l'effort demandé par le gouvernement aux sociétés d'État tout en préservant sa capacité de moteur de l'économie du Québec. Pour y arriver, Hydro-Québec souhaite mieux utiliser ses ressources, avoir recours à la technologie, déployer ses équipes sur les plus grandes priorités et simplifier ses façons de faire.

Cette demande du gouvernement est d'ailleurs conforme avec la [priorité 5](#) de son plan d'action 2035, qui vise à rendre Hydro-Québec encore plus agile et innovante.

Lien 1 :

https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2526_PlanBudgetaire.pdf

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>

Question 11

Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor à Hydro-Québec depuis 2015-2016, par année financière, ainsi que les prévisions pour l'année 2025-2026.

Réponse :

Hydro-Québec n'est pas visée par les compressions demandées par le Conseil du trésor.

Question 12

Liste des demandes de brevet. Fournir les dépenses totales reliées à chacun des brevets.

Réponse :

En 2024, Hydro-Québec a protégé plus de 10 nouvelles technologies. Les dépenses entourant le maintien du portefeuille de brevet sont d'environ 3 M\$ pour 2024.

Nous ne pouvons donner la liste des brevets de 2024, car conformément aux règles de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, tout brevet déposé ne peut être rendu public pendant les dix-huit mois suivant son dépôt, et ce pour des raisons commerciales.

Question 13

Pour chaque brevet détenu directement ou indirectement par Hydro-Québec ou l'une de ses filiales au cours des cinq dernières années, préciser :

- a. La période de protection ;
- b. Les investissements et dépenses effectués dans le cadre de son développement et des phases ultérieures, lorsque cela est applicable (pré et post commercialisation) ;
- c. Le prix de vente ou d'acquisition pour les brevets qui ont fait l'objet d'une transaction, en précisant l'identité des parties ;
- d. Le nombre d'emplois créés découlant de la vente ou de l'acquisition des brevets, en précisant le lieu d'implantation.

Réponse :

a. La période de protection ;

La période de protection des brevets est de 20 ans au maximum.

b. Les investissements et dépenses effectués dans le cadre de son développement et des phases ultérieures, lorsque cela est applicable (pré et post commercialisation) ;

Le Centre de recherche d'Hydro-Québec (CRHQ) ou le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) ne disposent pas de cette information. Les investissements et dépenses pour le développement sont intégrés dans le budget global de recherche et développement du CRHQ et du CEETSE et ne peuvent être associés précisément à des brevets donnés.

c. Le prix de vente ou d'acquisition pour les brevets qui ont fait l'objet d'une transaction, en précisant l'identité des parties ;

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

d. Le nombre d'emplois créés découlant de la vente ou de l'acquisition des brevets, en précisant le lieu d'implantation.

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

Question 14

Copie des documents, notes, études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la vente d'actifs ou la privatisation d'Hydro-Québec.

Réponse :

De tels documents n'existent pas.

Question 15

Copie des documents, notes, études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie d'Hydro-Québec ainsi que son avenir.

Réponse :

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

Question 16

Copie des documents, notes, études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le démantèlement de la division *Innovation d'Hydro-Québec*.

Réponse :

Il n'y a pas eu de démantèlement. Les activités d'innovation d'Hydro-Québec ont été regroupées sous la direction principale Recherche et Innovation. L'innovation fait partie de l'ADN d'Hydro-Québec et demeure primordiale pour la pérennisation de l'entreprise, la décarbonation et la transition énergétique dans son ensemble.

Question 17

Copie des documents, notes, études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le démantèlement des division *Production, Transport et Distribution* d'Hydro-Québec

Réponse :

Hydro-Québec s'est doté d'une organisation qui maximise la collaboration et l'agilité, afin de soutenir nos ambitions collectives et la transition énergétique de manière efficace.

Cet ajustement organisationnel repose sur les quatre grandes fonctions de la chaîne de valeur d'Hydro-Québec. Sa mission de base subsiste et ses activités de transport et de distribution demeurent régies selon les mêmes encadrements réglementaires. Il n'y a donc pas de documents liés à ce sujet.

L'organisation est par ailleurs toujours en évolution afin d'améliorer ses façons de faire et d'être en mesure de réaliser son Plan d'action 2035.

Pour consulter le [communiqué de presse du 24 février 2022](#)

Lien : <https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1807/hydro-quebec-se-dote-dune-organisation-concue-pour-permettre-une-transition-energetique-optimale/?fromSearch=1>

Question 18

Copie de l'entente conclue entre Hydro-Québec et Mercedes-Benz pour le développement de technologies de batterie à électrolyte solide.

Réponse :

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

Question 19

Ventilation des sommes dépensées pour la conclusion et la mise en place de l'entente entre Hydro-Québec et Mercedes-Benz pour le développement de technologies de batterie à électrolyte solide.

Réponse :

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

Question 20

Chronologie des actions et des rencontres entre Hydro-Québec et Mercedes-Benz pour le développement de technologies de batterie à électrolyte solide.

Réponse :

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

Question 21

Copie de l'entente conclue entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

Réponse :

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

Question 22

Ventilation des sommes dépensées pour la conclusion et la mise en place de l'entente entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

Réponse :

Les dépenses liées à l'entente ont été assumées à même le budget d'opération du CEETSE.

Question 23

Chronologie des actions et des rencontres entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

Réponse :

L'entente a été signée en 2015. Consultez le communiqué [suivant : Hydro-Québec et le Conseil régional d'Aquitaine annoncent la création de SCE France](#). Dans le cadre de sa gestion, des rencontres périodiques entre Hydro-Québec, SCE France et la région Aquitaine sont organisées.

Il a été décidé de mettre un terme à toutes les activités de notre laboratoire de recherche en France en décembre 2021 notamment en raison de l'arrivée à maturité des étapes de recherche conduites par SCE France et pour des considérations financières.

Lien : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/693/hydro-quebec-et-le-conseil-regional-daquitaine-annoncent-la-creation-de-sce-france/?fromSearch=1>

Question 24

Revenus engendrés par les ententes conclues avec des partenaires hors Québec, depuis les cinq dernières années.

Réponse :

Les revenus externes du CRHQ en 2024 totalisent environ 5,6 M\$, dont 3,9M\$ hors Québec.

Les revenus externes du CEETSE en 2024 totalisent environ 6,3 M\$, dont 6,1M\$ hors Québec.

Question 25

Budget de fonctionnement de SCE France pour 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

Réponse :

Pour l'exercice 2024, considérant que les opérations de la filiale SCE France a cessé en décembre 2021, les revenus ont été de 305 K\$ et les dépenses de 293 K\$.

Pour l'exercice 2025, les dépenses prévues sont de l'ordre de 100 K\$

Question 26

Liste des ententes de transfert technologique conclues par Hydro-Québec.
Fournir les dépenses encourues pour le développement des technologies, les
sommes investies et les revenus découlant des ententes.

Réponse :

Aucune entente de transfert technologique n'a été conclue par Hydro-Québec en 2024.

Question 27

Copie des documents, notes, études ou analyses concernant la contribution d'Hydro-Québec au Fonds du Plan Nord, depuis 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

Réponse :

- Le [budget 2015-2016](#) (voir page B.189) fixe le montant à 10 M\$.
 - Le [décret 1113-2016](#) publié le 21 décembre 2016 fixe le montant à 15 M\$ pour l'année 2017.
 - Le [décret 1286-2017](#) publié le 20 décembre 2017 fixe le montant à 15 M\$ pour l'année 2018.
 - Le [décret 1472-2018](#) publié le 19 décembre 2018 fixe le montant à 15 M\$ pour l'année 2019.
 - Le [décret 1230-2019](#) publié le 11 décembre 2019 fixe le montant à 15 M\$ pour l'année 2020.
 - Le [décret 1336-2020](#) publié le 9 décembre 2020 fixe le montant à 15 M\$ pour l'année 2021.
 - Le [décret 1503-2021](#) publié le 1er décembre 2021 fixe le montant à 15 M\$ pour l'année 2022.
 - Le [décret 1845-2022](#) publié le 14 décembre 2022 fixe le montant à 15 M\$ pour l'année 2023.
 - Le [décret 1879-2023](#) publié le 20 décembre 2023 fixe le montant à 15 M\$ pour l'année 2024.
 - Le [décret 1731-2024](#) publié le 4 décembre 2024 fixe le montant à 15 M\$ pour l'année 2025.
-

Liens :

<https://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2015-2016/fr/documents/Planeconomique.pdf>
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2017F/65969.pdf
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2018F/67778.pdf
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2019F/69882.pdf
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2019F/71656.pdf
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2020F/73764.pdf
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2021F/76046.pdf
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2023F/78754.pdf
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2024F/82253.pdf
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2024F/84636.pdf

Question 28

Fournir le total des dépenses liées aux représentations devant la Régie de l'énergie en 2024-2025 et la ventilation par audience et par dossier.

Réponse :

Les dépenses liées aux représentations devant la Régie de l'énergie pour l'année 2024 s'élèvent à 24,1 M\$, soit 11,5 M\$ pour le Transporteur et 12,6 M\$ pour le Distributeur. De ce montant, des redevances totalisant 9,5 M\$ ont été payées à la Régie de l'énergie et 2,7 M\$ de frais ont été payés aux intervenants.

Les principaux dossiers communs au Transporteur et au Distributeur sont la demande de fixation des tarifs et des conditions d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (années 2023, 2024 et 2025) et de distribution d'électricité (année 2025-2026) et la demande d'approbation des modifications relatives à la méthode de cheminement des coûts pour l'établissement des charges d'exploitation. Quant au Distributeur, le principal dossier est la demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2023-2032.

Question 29

Boni, prime de départ ou toute autre somme versée ou à verser en plus de leur salaire de base à la haute direction d'Hydro-Québec. Copie de tout document en lien avec ces départs.

Réponse :

La rémunération et les avantages sociaux sont accessibles aux pages 80 à 81 du [Rapport annuel 2024](#).

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf

Question 30

Copie des documents, notes, études ou analyses concernant des projets hydroélectriques au nord du 49^e parallèle.

Réponse :

À ce jour, Hydro-Québec a [annoncé](#) l'entente de principe sur la production hydroélectrique au Labrador (9 190 MW produits dont 7 200 MW qui seront achetés par Hydro-Québec) :

- Augmentation de la puissance de la centrale existante de Churchill Falls
- Développement d'une nouvelle centrale sur le site de Churchill Falls
- Construction d'une nouvelle centrale à Gull Island.

Rivière du Petit Mécatina : Hydro-Québec a engagé le dialogue avec les collectivités locales et souhaite les impliquer. Néanmoins, aucun projet n'est confirmé.

Référence : [Plan d'action 2035](#) (p.4, 13 à 15)

Lien 1 : Communiqué de presse – Annonce Churchill Falls

<https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/2143/une-etape-importante-pour-securiser-lavenir-energetique-du-quebec/>

Lien 2 : Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec

<https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>

Question 31

Nombre de projets à l'étude ou en développement au nord du 49^e parallèle. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de production unitaire du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

Réponse :

Consultez la réponse à la question 30 de ce document.

Question 32

Copie des documents, notes, études ou analyses concernant l'impact des projets d'usine de GNL Québec et de Gazoduq. Indiquer également les coûts estimés pour Hydro-Québec.

Réponse :

Hydro-Québec ne travaille plus sur ces projets de raccordement. Conformément aux [Conditions de service](#), les coûts encourus de l'ingénierie détaillée réalisée par Hydro-Québec sont couverts par le client.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/conditions-service.pdf?v=20210513>

Question 33

Nombre de clients agricoles et de serriculteurs ayant bénéficié de tarifs réduits pour l'éclairage de photosynthèse en 2024-2025. Fournir une ventilation par région.

Réponse :

En date du 31 mars 2025, il y avait 154 abonnements à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse ou le chauffage des espaces destinés à la culture de végétaux.

La répartition du nombre de client par région administrative n'est pas disponible.

Question 34

Nombre d'interruptions de courant (incluant temps moyen et total) subies par les clients agricoles et les serriculteurs en 2024-2025. Fournir une ventilation par région.

Réponse :

Au cours de l'hiver 2024-2025, il y a eu 8 périodes de restriction pour tous les clients serricoles inscrits à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse au Québec. Ces périodes de restriction ont duré 4,5 heures en moyenne et ont totalisé 1,2% des heures d'hiver. Par comparaison, il n'y a eu qu'une période de restriction pour les clients serricoles à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse au cours de l'hiver 2023-2024. Cette période de restriction avait duré 4 heures.

Question 35

Copie des documents, notes, études ou analyses concernant l'établissement d'un tarif préférentiel pour les serres du Québec.

Réponse :

Il n'y a aucun nouveau document à cet effet pour l'année 2024.

Question 36

État de situation à la suite du déversement survenu en septembre 2014 à Cap-aux-Meules. Copie du rapport de caractérisation des sols contaminés, plan de réhabilitation, échéancier de réalisation des travaux de nettoyage et de réparation. Préciser les sommes déboursées et les prévisions de dépenses.

Réponse :

Les travaux liés à la centrale de Cap-aux-Meules ont été complétés en 2019. Depuis lors, aucun coût n'ont été d'encourus.

Question 37

État de situation concernant les projets de minicentrale. Coûts estimés pour chacun des projets. Pour chacune des minicentrales, fournir le coût de raccordement, le prix du KWh, les coûts de financement, la période d'amortissement.

Réponse :

Hydro-Québec achète auprès de producteurs indépendants de l'électricité provenant de petites centrales hydroélectriques.

Les centrales en service, en construction et projetées, de même que les contrats signés sont accessibles sur le [site Web d'Hydro-Québec](http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

Question 38

Nombre de contrats d'approvisionnement et de fabrication octroyés hors Québec. Préciser la valeur de chacun des contrats.

Réponse :

Dans l'attribution des contrats, Hydro-Québec recherche un juste équilibre entre les retombées économiques des achats au Québec et le prix payé, puisque les achats ont un impact sur les tarifs d'électricité. De plus, en matière d'attribution de contrats, Hydro-Québec doit respecter les dispositions des accords commerciaux auxquels elle est assujettie, notamment l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, l'Accord de libre-échange canadien et l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario.

En 2024, les acquisitions de biens et de services d'Hydro-Québec ont atteint environ 6 milliards de dollars, dont environ 91 % ont été réalisées auprès d'entreprises établies au Québec.

Question 39

Ventilation des dépenses engagées pour l'élaboration, la publication et la promotion du Plan stratégique 2020-2024.

Réponse :

L'information contient des renseignements pouvant être sensibles sur le plan commercial et de nature confidentielle.

Question 40

État de situation concernant la relance d'Hydro-Québec international. Ventilation des dépenses encourues et projetées, des investissements encourus et projetés, une liste des voyages et missions effectués et planifiés pour 2025-2026.

Réponse :

La décision a été prise de prioriser le développement de nouvelles occasions d'affaires au Québec et en Amérique du Nord.

Le *Plan d'action 2035* publié en novembre 2023 recentre d'ailleurs les activités d'Hydro-Québec vers son métier de base afin de répondre à la demande croissante d'électricité pour décarboner le Québec tout en créant de la richesse.

Pour obtenir les informations concernant les déplacements d'affaires du personnel, veuillez consulter la page suivante : <https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-personnel-hydro-quebec.html>

Question 41

Copie des rapports d'inspection des grands ouvrages, barrages et infrastructures. Ventilation des dépenses encourues au cours des cinq dernières années ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

Réponse :

Hydro-Québec se prévaut de l'application d'un programme de sécurité dûment approuvé par le gouvernement du Québec, lequel remplace les dispositions réglementaires, à l'exception des normes minimales de sécurité.

Le suivi du caractère sécuritaire des barrages implique une reddition de compte annuelle qui porte notamment sur la vérification à l'effet que les activités du programme de sécurité sont dûment réalisées.

Les rapports découlant des évaluations périodiques de la sûreté des barrages, de même que les exposés des correctifs qui leur sont associés le cas échéant, sont transmis au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Question 42

Évolution depuis 10 ans du taux de perte du réseau de transport global.

Réponse :

Le taux de pertes du réseau de transport de l'année 2024 est de 5,12 %.

Année	Taux de pertes
2023	5,13 %
2022	5,27 %
2021	5,11 %
2020	5,21 %
2019	5,21 %
2018	5,36 %
2017	5,38 %
2016	5,20 %
2015	5,37 %

Question **43**

Évolution depuis 10 ans des besoins en puissance mesurés par les pointes et la consommation moyenne.

Réponse :

Les besoins en puissance des clients d'Hydro-Québec à la pointe de l'hiver 2024-2025 ont atteint 39 668 MW le 22 janvier 2025 à 8 h.

Ce chiffre constitue une estimation à la date de la publication du rapport et pourrait être légèrement révisé.

Source : Rapport [annuel](#) 2024, page 67.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/a-propos/publications-rapports/rapport-annuel.html>

Question 44

Nombre de clients pour lesquels une prime mensuelle s'est appliquée pour une puissance maximale appelée excédant la puissance réelle. Somme totale facturée à ces clients.

Réponse :

Comme la facturation de la puissance apparente est intégrée dans la facturation, Hydro-Québec ne dispose pas de l'analyse demandée. La puissance est l'une des principales composantes des tarifs d'électricité, car ceux-ci reflètent les coûts réellement engagés par Hydro-Québec pour offrir le service d'électricité.

Il ne serait pas équitable de fonder la tarification uniquement sur les kilowattheures consommés durant chaque période de consommation (l'énergie). En effet, cela ne tiendrait pas compte des différences de coûts liés aux appels de puissance, qui peuvent varier en importance et en durée pour chaque client.

Pour établir la puissance à facturer, Hydro-Québec prend deux mesures de l'appel de puissance des clients au moyen du compteur d'électricité de leur installation : la puissance réelle et la puissance apparente.

- La puissance réelle correspond à la quantité d'électricité consommée de façon utile pour faire fonctionner des équipements, par exemple un moteur ou un système de chauffage ou d'éclairage. La puissance réelle s'exprime en kilowatts (kW).
- La puissance apparente correspond à la quantité d'électricité qu'Hydro-Québec doit fournir à un client, exprimée en kilovoltampères (kVa). Lorsqu'elle est utilisée, la puissance apparente se décompose en puissance réelle (kW), qui assure le fonctionnement des équipements, et en puissance réactive (kVa), qui produit un champ magnétique et qui n'a pas d'utilité pour le client.

La facturation de la puissance apparente fait partie intégrante de la facturation de la puissance. La puissance maximale appelée correspond à la valeur la plus élevée entre :

- le plus grand appel de puissance réelle ;
- 90 % du plus grand appel de puissance apparente (kVa) pour les abonnements domestiques et de petite ou moyenne puissance, ou 95 % pour les abonnements de grande puissance.

Les notions liées à la puissance sont disponibles sur le [site Web d'Hydro-Québec](http://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/mieux-comprendre-puissance.html).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/mieux-comprendre-puissance.html>

Question 45

État de situation concernant la gestion des enjeux liés à la puissance.
Préciser l'impact sur les différents types d'approvisionnement.

Réponse :

Le bilan de puissance publié dans l'État d'avancement 2024 du Plan d'approvisionnement 2023-2032 compare les approvisionnements actuels et prévus aux besoins anticipés à la pointe annuelle, qui a lieu en hiver. Il montre que de nouveaux approvisionnements seront requis à partir de l'hiver 2027-2028 (Voir page 21 du document cité dans le lien 1).

Lien 1 : https://www.regie-energie.qc.ca/storage/app/media/Suivis/Suivi%20D-2023-109/20241101_Etat-d'avancement_2024.pdf

Question 46

Pour chacune des cinq dernières années, les sommes investies dans l'électrification des transports. Fournir une ventilation par projet.

Réponse :

Hydro-Québec déploie et exploite son service public de recharge rapide pour véhicules électriques dans lequel il consacre annuellement les sommes suivantes :

Année	2020	2021	2022	2023	2024
Bornes rapides, infrastructure et servitudes	11,0 M\$	13,8 M\$	13,8 M\$	27,4 M\$	27,9 M\$
Subventions	3,9 M\$	2,4 M\$	6,2 M\$	7,9 M\$	2,1 M\$
Investissements nets des subventions	7,1 M\$	11,4 M\$	7,6 M\$	19,5 M\$	25,8 M\$
Dépenses d'exploitation du Circuit Électrique	1,1 M\$*	1,5 M\$	2,1 M\$	2,5 M\$*	2,7 M\$

*Note : Redressement effectué pour les années 2020 et 2023 sur la base des charges réelles encourus et des subventions reçues.

Les dépenses d'exploitation comprennent :

- Frais d'entretien et de maintenance des bornes;
- Frais du système de gestion et d'exploitation des bornes;
- Support téléphonique 24/7 à l'intention des usagers;
- Frais d'exploitation du site Web, de l'application mobile et de publicité;
- Part des subventions non capitalisables reçues pour l'achat et l'installation des bornes.

Question 47

Liste des consortiums impliquant des entreprises étrangères, en indiquant:

- a. les investissements liés à chacun des consortiums, ventilés;
- b. les lieux d'investissement;
- c. le nombre d'emplois créés.

Réponse :

Consortiums impliquant des compagnies étrangères	Lieu d'investissement	Montants Investis par HQ en 2024 \$CAD (en \$M)
Dana TM4 inc. *	Boucherville (Québec)	17,55
Dana TM4 Electric Holdings BV *	Belgique	6,6
Dana Belgium NV	Belgique	15,5**

*Prendre note que les flux de trésorerie qui ont percolé dans les sociétés détenues par Dana TM4 inc. et Dana TM4 Holdings BV n'ont pas été énumérés dans le tableau ci-haut (ex. : Ashwoods Innovations Limited, Dana TM4 India Private Limited, Dana TM4 Italy SRL, Dana TM4 Hungary KFT., Dana TM4 (Sweden) AB, Dana (Beijing) Electric Motor Co. LTD.).

**Le montant représente la balance de prix d'acquisition de 2019 de 45 % de Dana TM4 Electric Holdings BV (SME) & intérêts courus.

Question 48

État de situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations ou des communications avec les communautés autochtones, incluant :

- a. l'objet des négociations ou des consultations;
- b. la date des rencontres;
- c. l'échéancier des négociations;
- d. le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
- e. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.

Réponse :

Au printemps 2024, Hydro-Québec a mené une démarche d'échanges avec les Premières Nations et les Inuit au Québec. Plus de 30 rencontres ont eu lieu avec une centaine de leurs représentants et représentantes. Ces échanges nous ont permis de dégager des grands principes et d'élaborer une trentaine d'initiatives concrètes qui guideront nos actions d'aujourd'hui et de demain, dans un esprit de collaboration, de partenariat et de réconciliation économique.

Ainsi, le 5 décembre 2024, Hydro-Québec a lancé sa [Stratégie de réconciliation économique et de renforcement des relations avec les Premières Nations et les Inuit](#).

Hydro-Québec a signé plusieurs ententes en 2024 fondées sur la reconnaissance du passé et la réconciliation économique ou ayant pour but de jeter les bases d'une relation et d'une collaboration mutuellement avantageuses pour les années à venir. En voici quelques-unes :

- Entente Ayimihituunaanuwich avec le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)/Gouvernement de la Nation crie (GCC(EI)/GNC).
- Entente Mishta Uashat LacRobertson avec le Conseil des Innus d'Unamen Shipu.
- Entente Innu Tapuetamun avec le Conseil des Innus de Pakua Shipi.
- Consultez le [rapport annuel](#) 2024 (p.9-10) d'Hydro-Québec pour voir l'ensemble des ententes.

Lien 1 – Stratégie de réconciliation : <https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/strategie-de-reconciliation-premieres-nations-inuit.pdf>

Lien 2 – Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf>

Question 49

État de situation des travaux de réfection et d'entretien de la centrale thermique de Bécancour depuis 2009-2010, ainsi que les prévisions pour 2025-2026. Indiquer également le calendrier, les coûts et l'échéancier de ces activités. Fournir le bilan des activités d'exploitation depuis 2009-2010 et les coûts d'exploitation.

Réponse :

Depuis sa mise en service en 1993 et à l'exception de l'entretien régulier, la centrale thermique de Bécancour n'a pas fait l'objet de réhabilitations majeures sur les turbines à gaz. Des travaux de remplacement des conduites extérieures de transfert de carburant ainsi que de réhabilitation des deux réservoirs de stockage existants sont en cours et devraient être achevés en 2026.

Question 50

État de situation des travaux de démantèlement de la centrale nucléaire Gentilly-2 depuis 2012-2013, ainsi que les prévisions pour 2025-2026. Indiquer également le calendrier, les coûts et l'échéancier de ces activités, ainsi que les montants liés à la vente d'équipement.

Réponse :

Nous sommes actuellement à l'étape du déclassement des installations. L'étape du démantèlement complet des installations débutera en 2057.

Étapes complétées :

- Septembre 2013 : transfert complet des grappes de combustible irradié du réacteur nucléaire dans une piscine où elles ont été stockées jusqu'en 2020.
- Phase 1 (2013-2014) : stabilisation. Le réacteur a été mis à l'arrêt, le combustible a été entièrement retiré du réacteur et les systèmes contenant de l'eau lourde ont été drainés, asséchés et mis en retrait.
- Mai 2016 : abolition du Plan de mesures d'urgence nucléaire externe par l'Organisation régionale de la sécurité civile Mauricie–Centre-du-Québec, qui annonce alors que la centrale nucléaire ne représente plus un risque pour les populations avoisinantes.
- Juin 2016 : obtention d'un nouveau permis pour le déclassement d'un réacteur nucléaire de puissance. Le permis est valide pour une période de 10 ans.
- Octobre 2016 : réaffectation complétée de l'ensemble des employés permanents devenus excédentaires, dont 60 % sont demeurés dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Certains ont pris leur retraite et très peu ont quitté l'entreprise pour un autre employeur.
- Avril 2017 : mise en service des deux derniers modules de stockage à sec du combustible irradié sur le site.
- Décembre 2020 : entreposage de l'ensemble des grappes de combustible irradié dans les modules de stockage à sec, sur le site d'Hydro-Québec.

Étapes en cours et à venir :

- Phase 2A (2015-2025) (en cours) : préparation au stockage sous surveillance. Le combustible irradié a été transféré de la piscine d'entreposage vers les modules de stockage à sec sur le site en décembre 2020. Il reste à drainer le contenu des piscines d'entreposage et à reconfigurer les bâtiments pour compléter cette phase qui sera atteinte en 2025. Une fois ces activités finalisées, le site sera mis en dormance pour environ 35 ans et la principale activité sera la surveillance radiologique, environnementale et physique des installations de Gentilly-2 (phase 2B).
- Phase 2B (2025-2057) – Stockage sous surveillance. Au cours de cette phase, nous poursuivrons toutes les activités de surveillance en lien avec nos programmes de suivis environnementaux et de gestion du vieillissement. Les bâtiments contenant peu ou pas de contamination seront démolis. Le combustible irradié entreposé à l'installation de Gentilly-2 sera transféré vers le site d'entreposage à long terme prévu à partir de 2048. La Société de gestion des déchets nucléaires porte ce projet.
- Phase 3 – Préparation et exécution du démantèlement (2057-2062) : L'objectif sera de préparer et d'exécuter le démantèlement et la décontamination des bâtiments restants.
- Phase 4 – Restauration finale du site (2063-2064) : Il s'agira de démanteler les structures et composantes restantes pour remettre le site à son état d'origine.

Études des crédits 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers – 3^e Opposition

- Phase 5 – Suivi environnemental (2064-2074) : À la suite de la restauration du site, un programme de surveillance environnementale sera établi. Il aura pour but de valider l'absence de matières radioactives dans l'environnement.
- Les activités de déclasserement de l'installation nucléaire sont réalisées conformément aux exigences de la CCSN.

Calendrier, coûts et échéancier :

Consultez l'[échéancier du projet, incluant le calendrier](#).

Gentilly-2 n'est plus en activité depuis 2012, mais toutes les mesures de surveillance et de sûreté physique, radiologique et environnementale les plus strictes y sont maintenues. Une quarantaine de personnes y travaillent toujours à cette fin, ainsi que pour planifier les prochaines phases de déclasserement. Les coûts à jour liés au projet de déclasserement et à l'évacuation du combustible irradié se trouvent à la page 51 du [Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec](#).

Montants liés à la vente d'équipement :

Nous poursuivons nos efforts en matière de valorisation des actifs devenus disponibles avec la fermeture des installations de Gentilly-2. Nous avons trouvé des acquéreurs pour divers équipements (ex. génératrices, équipements de cafétéria, simulateurs, moniteurs) dont la valeur a atteint, à ce jour, 15,9 M\$.

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/projets/declasserement-gentilly-2/>

Lien 2 : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf

Lien 3 : <https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/2037/il-y-a-bientôt-10-ans-hydro-quebec-mettait-a-larret-definitif-le-reacteur-nucleaire-de-gentilly-2/>

Question 51

État de situation et bilan des coûts associés au contrat entre Hydro-Québec Distribution et la centrale de TransCanada Energy (TCE) à Bécancour, depuis l'appel d'offres tenu en 2002. Fournir les prévisions pour 2024-2025.

Réponse :

Les livraisons en base de la centrale de TCE sont suspendues depuis le 1er janvier 2008.

Le coût total des compensations versées à TCE par HQD pour la suspension des livraisons est de l'ordre de 130 M\$/an.

Le contrat prend fin en 2026.

Question 52

Total de la puissance installée en énergie éolienne au 31 mars 2025. Indiquer le lieu de localisation, le nombre d'éoliennes, le promoteur et la puissance installée.

Réponse :

Au 31 mars 2025, les contrats d'approvisionnement en énergie éolienne en service à la suite d'appels d'offres totalisent 3 721,75 MW, comme indiqué sur le site Web d'Hydro-Québec.

Pour information complémentaire, consultez la page [Contrats d'approvisionnement en électricité en vigueur](#), où les contrats entre Hydro-Québec Distribution et les producteurs éoliens sont disponibles.

À cela s'ajoutent les contrats hors appels d'offres totalisant 211.85 MW (détaillés ci-dessous).

Centrales en exploitation	Nom du Fournisseur	Promoteur / Mandataire	Puissance (MW)	Région	Durée
Le Nordais 1 (Matane)	KW Gaspé S.E.C.	TransAlta	42,75	Bas-Saint-Laurent	27
Le Nordais 2 (Matane)	KW Gaspé S.E.C.	TransAlta	57	Bas-Saint-Laurent	27
Mont-Copper	Mont-Copper S.E.C.	NextEra Energy Resources	52,2	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	36
Mont-Miller	Mont-Miller S.E.C.	NextEra Energy Resources	52,2	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	36
Corus - Site nordique expérimental en éolien	Nergica	TechnoCentre Éolien	4,1	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	25

Lien : <http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

Question 53

Quels sont les projets prévus de lignes électriques situés en terres agricoles. Ventiler par projet, et par superficie.

Réponse :

Nos équipes analysent différentes variantes lorsqu'il est question de nouveaux projets. Hydro-Québec met en place des mesures d'atténuation, telles que le choix du type de pylônes, procède à des consultations avec le milieu et propose des tracés ou solutions optimisées. Aussi, il faut noter que les lignes de transport d'électricité sont des infrastructures qui n'empêchent pas, après leur implantation, la culture du sol sur la majorité des superficies autorisées. Une entente entre Hydro-Québec et l'UPA prévoit les conditions d'implantation des projets en zone agricole.

Le lien ci-dessous montre les principaux projets d'Hydro-Québec :

<https://www.hydroquebec.com/projets/>

Les projets mentionnés ci-dessous sont les principaux projets de lignes de transport à l'étude ou en chantier dont une partie du tracé est en milieu agricole. La superficie en milieu agricole des projets à l'étude peut varier en fonction du tracé final qui sera retenu.

Nouveau poste de Bagotville à 161-25 kV et sa ligne d'alimentation électrique	à l'étude
Construction d'un poste à 120-25 kV à Coteau-du-Lac et de sa ligne d'alimentation	à l'étude
Ligne à 120 kV de la Montérégie–Sainte-Rosalie	à l'étude
Raccordement à 230 kV d'Éthanol cellulosique Varennes	à l'étude
Modernisation du réseau à 69 kV de Montmagny	4,05 ha
Poste 120-25 kV à Val-des-Monts et ligne d'alimentation à 120 kV	à l'étude
Ligne de raccordement à 120 kV de la mine de Nouveau Monde Graphite	à l'étude
Poste d'Argenteuil à 315-120-25 kV et lignes d'alimentation	à l'étude
Interconnexion des Appalaches-Maine	181,1 ha
Interconnexion Hertel-New York	100,5 ha
Nouveau poste de Bonsecours à 230-25 kV et ligne d'alimentation à 230 kV	à l'étude
Reconstruction à 120 kV de la ligne de Cleveland-Waterloo	à l'étude
Reconstruction de la ligne 1270 à 120 kV à Hemmingford	à l'étude
Projet de raccordement à 230 kV du parc éolien de la Forêt-Domaniale	à l'étude
Projet du poste Pierre-Laporte et sa ligne d'alimentation	à l'étude

Question 54

Pour chacun des programmes d'efficacité énergétique résidentiels (éclairage, thermostats électroniques, fenêtres et portes-fenêtres, Recyc-Frigo, chauffe-eau, etc.), indiquer, par année, depuis leur lancement :

- a. le nombre d'interventions effectuées;
- b. le montant total versé (incluant les remises postales, les subventions, les récompenses, les rabais à la caisse);
- c. l'énergie économisée.

Réponse :

Le Plan global en efficacité énergétique (PGEE) a été en vigueur de 2003 à 2015 et a couvert un grand nombre de domaines. Ces programmes ont fait l'objet d'un suivi dans les Rapports annuels d'Hydro-Québec Distribution déposés à la Régie de l'énergie.

Par ailleurs, la pièce Efficacité énergétique de l'édition 2024 des Renseignements à fournir en vertu de l'article 75.1 LRÉ sur les activités de distribution d'Hydro-Québec présente la liste des interventions en efficacité énergétique en vigueur au 31 décembre 2024.

Ce [document](#) sera accessible pour consultation du public au printemps 2025.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/publications-officielles/>

Question 55

Pour chacun des programmes d'efficacité énergétique agricoles (bâtiments, équipements solaires, mazout lourd, innovation en énergie, etc.), indiquer, par année, depuis leur lancement :

- a. le nombre d'interventions effectuées ;
- b. le montant total versé (incluant les remises postales, les subventions, les récompenses, les rabais à la caisse) ;
- c. l'énergie économisée.

Réponse :

Voir la réponse à la question 54 de ce document.

Question 56

Pour le programme de diagnostic résidentiel, indiquer, par année, depuis son lancement, le nombre de répondants au sondage et les économies potentielles proposées. Fournir une estimation du coût du programme et de l'énergie qu'il a permis d'économiser.

Réponse :

Voir la réponse à la question 54 de ce document

Question 57

Concernant le questionnaire Comparez-vous; êtes-vous écoénergétique ou énergivore ? indiquer, par année, le nombre de répondants.

Réponse :

Voir la réponse à la question 54 de ce document.

Question 58

Pour les clientèles commerciale, institutionnelle et agricole – volets prescriptif et sur mesure –, indiquer la liste des projets appuyés, par catégorie (bâtiments commerciaux, bâtiments résidentiels, bâtiments institutionnels, bâtiments agricoles), le type d'intervention effectuée, le montant consenti et l'énergie économisée.

Réponse :

La liste des projets et autres renseignements demandés ne peuvent être fournis puisqu'il s'agit d'informations nominatives ou de renseignements sensibles sur le plan commercial de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

Voir la réponse à la question 54 de ce document.

Question 59

Pour le programme Réfrigération commerciale, indiquer le nombre de remises effectuées depuis le début du programme, le montant total accordé et l'énergie ainsi économisée.

Réponse :

Le programme Réfrigération commerciale a pris fin le 1er mai 2012 à la suite de l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation canadienne sur les réfrigérateurs et congélateurs commerciaux (tiré de la Demande R-3814-2012 à la Régie de l'énergie du Québec).

Question 60

Pour les programmes d'innovation PISTE et IDÉE, indiquer la liste des projets aidés, la clientèle visée, la date, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Réponse :

Les programmes PISTE et IDÉE ont été remplacés par l'activité Démonstration technologique et commerciale au 1er mai 2015.

La liste des projets réalisés ne peut être fournie puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

Question 61

Pour le programme Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments, indiquer, depuis son lancement, la liste des interventions effectuées, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Réponse :

Le volet Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments est fermé depuis novembre 2013.

Question 62

Pour le programme Éclairage public à DEL, indiquer la liste des interventions effectuées, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Réponse :

Le programme a été fermé au 31 mars 2015. Le participant avait un délai de 24 mois (jusqu'au 31 mars 2017) pour installer les appareils d'éclairage public à DEL et faire une demande de versement de l'appui financier.

Question 63

Pour les programmes Analyse de la consommation électrique et Nouvelle usine, agrandissement ou ajout de chaîne de production, indiquer la liste des interventions effectuées, l'aide consentie et l'énergie ainsi économisée.

Réponse :

Le volet Analyse de la consommation a pris fin le 19 novembre 2018. Pour le volet Nouvelle usine, agrandissement ou ajout de chaîne de production qui fait partie du programme Systèmes industriels, voir la réponse à la question 58.

Question 64

Pour chaque programme du volet agricole, indiquer, par année, le nombre et le type d'interventions effectuées, le montant total de l'aide consenti et l'énergie ainsi économisée.

Réponse :

Voir la réponse à la question 54 de ce document.

Question 65

Pour le service Visilec, indiquer, par année, le nombre de clients abonnés.

Réponse :

Le programme Visilec a été fermé le 14 octobre 2019. À cette date, il y avait 448 abonnés actifs. Le service a été remplacé par le Portrait de ma consommation, offert sans frais.

Question 66

Liste des ententes de transfert technologique conclues par Hydro-Québec.

Réponse :

Veuillez consulter la réponse de la question 26 sur le même sujet.

Question 67

Pour chaque complexe d'HQP, indiquer, depuis 2015-2016, par année financière, le coût de production et la quantité de kWh produite. Indiquer également, pour chacun des complexes, les coûts d'entretien et les coûts liés au personnel.

Réponse :

Se référer à la section « Évaluation de l'efficacité et de la performance d'Hydro-Québec » [au Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec](#), page 87.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur Hydro-Québec*, la Société a instauré un processus d'évaluation dans le cadre duquel elle se compare notamment à d'autres entreprises du secteur de l'électricité et rend compte tous les trois ans des résultats obtenus.

Extrait des indicateurs ciblés par l'étalonnage triennal :

Indicateurs de coûts	Résultats d'Hydro-Québec / Résultats moyens			Commentaires
	2021	2022	2023	
Coût moyen de production (¢ CA/kWh) (Étalonnage de certaines composantes du coût par l'Electric Utility Cost Group)	1,9 / nd	2,0 / nd	2,4 / nd	Le coût de production moyen a augmenté en 2023 principalement du fait qu'Hydro-Québec a vendu moins d'électricité sur les marchés hors Québec en raison d'apports naturels en eau largement inférieurs à la normale. Les composantes du coût sont ainsi concentrées sur un moins important volume de ventes.

Pour connaître la liste des centrales d'Hydro-Québec, se référer à la page 94 du Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec ou sur le site Web au lien suivant : [centrales hydroélectriques d'Hydro-Québec](#)

Question 68

Pour chacune des sources d’approvisionnement électrique, indiquer, depuis 2015-2016, par année financière, le coût d’acquisition, la provenance et la quantité de kWh acquise.

Réponse :

Hydro-Québec Distribution compte sur un portefeuille d’approvisionnements de long terme, constitué du bloc d’énergie patrimoniale (essentiellement de l’hydroélectricité) et de contrats avec Hydro-Québec dans ses activités de production et avec des producteurs indépendants d’énergie renouvelable. Le Distributeur mise également sur diverses initiatives en efficacité énergétique pour réduire la consommation de sa clientèle.

Voir le [complément d’information](#) dans le cadre du [Plan d’approvisionnement 2023-2032](#).

Le coût des approvisionnements existants et prévus figure à la page 52 du document.

Lien 1 : https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-4210-2022/doc/R-4210-2022-B-0011-Demande-Piece-2022_11_01.pdf

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/data/achats-electricite-quebec/pdf/plan-dapprovisionnement-2023-2032.pdf>

Question 69

Pour chacune des centrales en construction ou en rénovation, indiquer, depuis 2015-2016, par année financière, le montant investi, le nombre de jours et de travailleurs requis. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de production unitaire du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

Réponse :

Les investissements de l'entreprise visant à assurer la pérennisation de ses actifs de production, de transport et de distribution ont augmenté de façon soutenue au cours des dernières années. L'un des objectifs du Plan d'action 2035 consiste à investir davantage dans le réseau électrique afin d'offrir à la clientèle un service fiable et de grande qualité à un coût abordable.

Soulignons à ce titre les travaux en cours aux centrales de Rapide-Blanc et de Carillon ainsi qu'à l'aménagement Bersimis-2.

Hydro-Québec a notamment affecté des sommes importantes à divers projets visant à répondre à la croissance de la clientèle québécoise et à augmenter la capacité de production. À titre d'exemple, des travaux sont en cours à la centrale aux Outardes-2, sur la Côte-Nord, afin d'en accroître la puissance.

Référence

[Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec](#) (p.21)

Lien 1 : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/projets/>

Question 70

État de situation concernant le 200 MW d'énergie éolienne attribué à HQP par le gouvernement.

Réponse :

À la suite de négociations, les parties ont annoncé le 4 février 2021 la signature d'un contrat entre Hydro-Québec Production et Parc éolien Apuiat S.E.C., une société regroupant plusieurs communautés innues et Boralex, permettant l'achat d'électricité à très bon prix, soit au coût d'environ 6¢/kWh sur un horizon de 30 ans. Apuiat devient donc le plus compétitif de tous les parcs éoliens sous contrat au Québec.

Le 26 septembre 2024, Hydro-Québec a achevé la construction du poste électrique Missikapit, près du secteur de Rivière-Pentecôte, pour intégrer la production électrique du parc éolien Apuiat.

Pour plus d'informations sur le projet, consultez notre site Web :

<https://www.hydroquebec.com/projets/raccordement-apuiat/>

Question 71

Ventiler le coût de revient estimé du kWh du projet La Romaine.

Réponse :

Hydro-Québec établit le prix de revient actuel du complexe de la Romaine à 6,4 ¢/kWh (comprenant l'ensemble des coûts du projet, dont le raccordement).

Question 72

Ventiler le coût du projet La Romaine, depuis le début des travaux : coûts de transport, période d'amortissement, montant versé aux collectivités locales, coûts de construction.

Réponse :

Les investissements requis pour la construction des quatre centrales du complexe de la Romaine sont de l'ordre de 7,4 G\$.

Le 16 septembre 2022, nous avons mis en service le dernier groupe de la centrale de la Romaine-4. C'est maintenant tout le complexe de la Romaine qui peut fournir des mégawatts d'énergie renouvelable. Ce complexe hydroélectrique comprend quatre centrales à réservoir qui affichent une puissance installée totale de 1 550 MW et une production annuelle de 8 TWh. Les retombées immédiates qu'il a générées de 2009 à 2022 étaient associées à la création de 1 000 emplois par année, en moyenne, dont 45 % occupés par de la main-d'œuvre régionale.

Le projet a engendré des retombées économiques de 5,5 G\$ pour le Québec, dont 1,4 G\$ sur la Côte-Nord.

Consultez le [rapport annuel 2023](#), p.13 et [rapport annuel 2022](#), p. 18

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf#page=18>

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2023-hydro-quebec.pdf>

Question 73

Fournir les exigences de contenu local pour La Romaine.

Réponse :

Dans le cadre du projet Romaine, Hydro-Québec travaille de façon soutenue à maximiser les retombées régionales du projet. Comme énoncé lors de l'étude d'impact du projet, Hydro-Québec a prévu :

- La création d'un comité des retombées économiques régionales.
- L'inscription de la clause de sous-traitance dans les contrats provinciaux.
- La réservation de certains contrats aux entreprises régionales, à la condition qu'il y ait concurrence.
- La réservation de certains contrats aux communautés innues pour les mesures d'atténuation environnementale, l'alimentation et la conciergerie, l'entretien technique des campements et le déboisement.
- La mise en œuvre de mesures destinées à favoriser l'embauche de main-d'œuvre et l'achat de biens et services de la Côte-Nord.

Référence

Consultez-le rapport annuel 2023, p.13

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2023-hydro-quebec.pdf>

Question 74

Pour chaque type d'équipements de production, indiquer la période d'amortissement applicable selon les normes comptables en vigueur.

Réponse :

L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service.

Les périodes d'amortissement pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Production hydraulique 40 à 120 ans
- Production thermique 15 à 50 ans

Référence

[Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec](#) (notes 1 et 9, p.43 et 48)

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf

Question 75

Pour chacune des 63 centrales composant le parc d'HQP, fournir la période d'amortissement prévue et la période d'amortissement restante.

Réponse :

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile, selon la méthode de l'amortissement linéaire. L'amortissement débute à la date de mise en service. La période d'amortissement des barrages et centrales hydroélectriques se situe entre 40 et 120 ans.

Référence

Voir [rapport annuel 2024 \(\(notes 1 et 9\)\)](#) p.43 et 48)

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf

Question 76

Liste et nombre d'immobilisations corporelles amorties depuis la détermination du bloc patrimonial.

Réponse :

Depuis la détermination du bloc patrimonial, les centrales suivantes ont été ajoutées au parc de production : Sainte-Marguerite-3, Rocher-de-Grand-Mère, Toulnostouc, Eastmain-1, Péribonka, Rapides-des-Cœurs, Chute-Allard, Mercier, Eastmain-1-A, La Sarcelle, Romaine-2, Romaine-1, Romaine-3 et Romaine-4.

La période d'amortissement des barrages et centrales hydroélectriques est de 40 à 120 ans.

Référence

[Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec](#) p.48

Lien 1 : Rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf>

Question **77**

Nombre d'enquêtes internes en cours. Fournir les motifs pour chacune des enquêtes.

Réponse :

En 2024, 141 allégations ont été reçues par le service de signalement relativement à des manquements à l'éthique.

Question 78

Pour chacune des installations de transport en construction ou en rénovation, indiquer, depuis 2015-2016, par année financière, le montant investi et le nombre de jours et de travailleurs requis. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de transport du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

Réponse :

- Plan d'action 2035 : L'un des objectifs consiste à investir davantage dans le réseau électrique afin d'offrir à la clientèle un service fiable et de grande qualité à un coût abordable.
- Maintenance et pérennisation : Hydro-Québec veille quotidiennement au bon fonctionnement des lignes de transport couvrant plus de 34 000 km. Annuellement, des programmes de maintenance et des projets de remplacement de supports et d'appareils dégradés sont réalisés pour éviter les défaillances et les pannes.
- 2 G\$ ont été investis en 2024 sur les postes et les lignes de transport d'électricité ([Rapport annuel 2024](#), p.15).
- Exemples de projets en cours ([Liste des projets en cours](#)) :
 - Montérégie : Installation de deux nouveaux groupes convertisseurs au poste de Châteauguay.
 - Estrie : Modernisation du réseau avec le début des travaux de construction du poste de Bonsecours et de sa ligne d'alimentation.
 - Montréal : Mise à niveau et modernisation des installations de transport, incluant le remplacement des systèmes de conduite du réseau et des automatismes de réseau et de poste, ainsi que le développement de l'architecture du réseau à 315 kV.

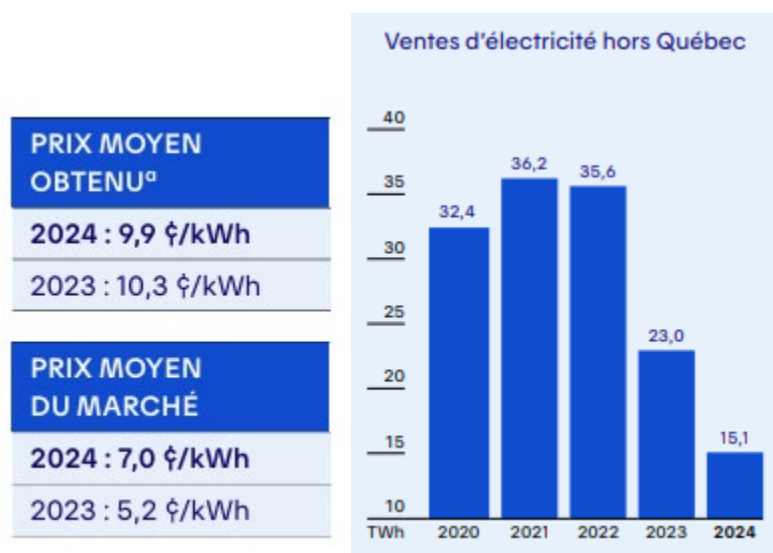
Lien 1 – Rapport annuel 2024 Hydro-Québec : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf>

Lien 2 – Projets en cours : <https://www.hydroquebec.com/projets/>

Question 79

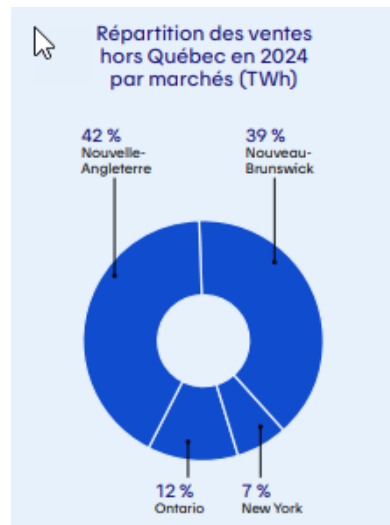
Pour chacune des interconnexions, indiquer le nombre et le prix moyen du kWh exporté, ainsi que le nombre et le prix moyen du kWh importé.

Réponse :



Pour l'ensemble des marchés hors Québec, y compris l'effet des couvertures.

Pour ce qui est de la répartition des ventes et des achats par interconnexion :



Source : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf>

Question 80

Indiquer, par catégorie (résidentiel, agricole, d'affaires, petite puissance ou autre), le nombre de clients autoproducteurs utilisant l'option de mesurage net ou le programme sans compensation depuis 2024-2025, par année financière.

Réponse :

En date du 1er avril 2025, le nombre de clients actifs à l'Option de mesurage net (avec compensation) était de 871 clients, soit environ 94 % de clients résidentiels et 6 % de clients commerciaux/affaires. La quasi-totalité de ces clients utilise des installations solaires (98,7 %).

En plus des 871 clients qui bénéficient de l'Option de mesurage net avec compensation, on compte un peu plus de 80 clients en tant qu'« autoproducteur sans compensation ».

Question 81

Nombre de demandes de prolongement de réseau depuis 2015-2016, par année financière.

Réponse :

Après une augmentation du nombre de demandes de raccordement de 2021 à 2023, l'année 2024 est marquée par un retour au volume de référence. En revanche, pour les demandes complexes (avec ingénierie), la tendance est stable.

Demandes de raccordements simples (aériennes et souterraines) * créées et mises en service en 2024.

Nombre de demandes	11 644
Demandes complétées en 10 jours ouvrables	79%

Demandes de prolongement du réseau électrique nécessitant de l'ingénierie et de la coordination de nombreux intervenants. Demandes créées en 2023 et 2024 et mises en service en 2024.

Nombre de demandes	25 011
--------------------	--------

* Raccordement simple aérien et souterrain : raccordement d'un lieu situé à moins de 30 mètres du réseau et ne nécessitant pas de travaux d'ingénierie.

Question 82

Nombre total de clients d'HQD, par catégorie. Présenter l'évolution depuis 10 ans.

Réponse :

Données d'exploitation

	2024	2023	2022	2021	2020
Aux 31 décembre					
Nombre d'abonnements					
Au Québec, par secteurs					
Résidentiel	4 264 311	4 223 163	4 178 346	4 128 692	4 076 286
Commercial, institutionnel et petits industriels	329 638	327 790	325 498	323 501	321 562
Grands clients industriels	205	201	194	193	189
Autres	4 989	4 938	4 868	4 812	4 763
Nombre total d'abonnements	4 599 143	4 556 092	4 508 906	4 457 198	4 402 800

Consultez la page 66 du [Rapport annuel 2024](#) d'Hydro-Québec.

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf

Question 83

Nombre de clients résidentiels inscrits au mode de versements égaux, depuis 2015-2016, par année financière.

Réponse :

Nombre de clients résidentiels inscrits au mode de versements égaux en 2024 : 2 009 866.

Question 84

Nombre de clients s'étant inscrits à la facture Internet ou au paiement autorisé depuis 2015-2016 et le nombre total de clients inscrits à ces services.

Réponse :

2024	
Clients ayant adhéré à la facture électronique (incluant Postel)	371 511
Clients actifs inscrits à la facture électronique (incluant Postel)	2 451 159
Clients ayant adhéré au prélèvement automatique	247 663
Comptes inscrits au prélèvement automatique	1 314 822

Question 85

Depuis 2015-2016, ventilé par année financière, le nombre de clients ayant :

- a. créé une Page personnelle;
- b. transmis leur relevé de compteur;
- c. obtenu un portrait de consommation;
- d. obtenu une estimation des coûts de l'électricité à une résidence;
- e. effectué leur changement d'adresse en ligne.

Réponse :

2024	Téléphone	Site Web	Total
Créé un Espace client	0	173 384	173 384
Transmis leur relevé de compteur	19 949	49 684	69 633
Nombre de portraits de consommation générés	0	10 658 869	10 658 869
Obtenu une estimation des coûts de l'électricité à une résidence	3 194	1 024 327	1 027 521
Effectué leur changement d'adresse	4 484	410 899	415 383

	Fin 2021	Fin 2023	Fin 2024
Taux clients avec Espace client	65,4%	66,1%	70,26%
Taux clients avec Facture Internet	59,4%	62,4%	66,5%

Question 86

Pour les plaintes reçues par chacune des divisions d'Hydro-Québec, depuis 2015-2016, ventilées par année financière, indiquer :

- a. le nombre total de plaintes pour chacune des divisions;
- b. la nature de la plainte;
- c. l'état du suivi de la plainte;
- d. le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte;
- e. le délai de résolution de la plainte (du problème);
- f. le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.

Réponse :

a. le nombre total de plaintes pour chacune des divisions ;

En 2024, le Distributeur a enregistré un total de 1 576 plaintes verbales et écrites. Il s'agit d'une diminution de 4 % comparativement à 2023.

b. la nature de la plainte ;

En 2024, le Distributeur a enregistré un total de 1 576 plaintes verbales et écrites.

VOLUME DE PLAINTES (VERBALES ET ÉCRITES) PAR CATÉGORIES

	2024	Part 2024
Consommation	224	14%
Environnement	119	8%
Facturation	89	6%
Mesurage et Relève	40	2%
Recouvrement	114	7%
Réseau et entretien	466	30%
Responsabilité	87	5%
Tarifs	58	4%
Vol d'électricité	23	1%
Autres	356	23%
Total	1 576	100%

Source : *Performance Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 pour l'année 2024*

c. l'état du suivi de la plainte ;

En 2024, 99 % des plaintes ont été traitées dans un délai de 60 jours et 97 % de celles-ci ont été traitées dans un délai de 30 jours.

Rappelons qu'en 2018, le Distributeur a proposé une révision de la « Procédure d'examen des plaintes » prévoyant un délai maximal de suivi des plaintes de 30 jours (au lieu de 60 jours). Cette révision, approuvée par la Régie de l'énergie, réaffirmait la volonté d'Hydro-Québec de devenir une référence en matière de service à la clientèle, en plus d'assurer une pérennité de cet engagement.

d. le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte ;

En 2024, le délai moyen de transmission des accusés de réception à la suite d'une plainte (toutes causes confondues) était de 1,2 jour calendaire. Dans 92 % des cas, l'accusé de réception a été transmis dans les 24 heures suivant la réception de la plainte.

Source : *Performance Renseignements fournis en vertu de l'article 75.1 pour l'année 2024*

e. le délai de résolution de la plainte (du problème) ;

En 2024, le délai moyen pour le traitement d'une plainte était de 14 jours.

f. le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.

Visite et appel	608
Lettre et télécopie	156
Courriel et Web	812
Total	1 576

Question 87

Pour les plaintes reçues par chacune des divisions d'Hydro-Québec, indiquer le plan d'action mis en place par la société d'État pour ces plaintes. Indiquer également les sommes consacrées à ce plan d'action.

Réponse :

Voir la réponse à la question #86 de ce document.

Question 88

Nombre de plaintes liées au délai de branchement et indiquer le plan d'action de la société d'État pour ces plaintes, depuis 2015-2016, par année financière. Indiquer également les sommes consacrées à ce plan d'action.

Réponse :

Le nombre de plaintes liées aux raccordements s'élève à 56 en 2024, soit une baisse de 39%, comparativement à 2023.

HQ poursuit les actions mises en place soit :

- Le maintien d'une vigie centralisée et d'un suivi hebdomadaire des plaintes liées aux raccordements.
- L'outil en ligne informant les clients de l'avancement de leur demande : <https://session.hydroquebec.com/portail/fr/web/clientele/suivi-demande-residentiel-commercial>
- Le maintien de l'organisation du travail (gestion centralisée de l'ensemble de la charge de travail) favorisant un meilleur suivi et une meilleure prise en charge de tous les intervenants interpellés pour le traitement des demandes des clients.
- Mise en ligne d'un outil permettant aux clients d'obtenir une estimation des délais de raccordement : <https://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/demande-de-travaux/delais-de-raccordement.html>
- La mise en place d'un outil permettant à la clientèle de bien s'informer sur la préparation, les étapes, les délais et les frais avant de faire une demande de travaux : <https://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/demande-de-travaux/>

Question 89

État de la situation quant aux compteurs de nouvelle génération (dits « intelligents »). Indiquer :

- a. les coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents depuis 2015-2016, par année financière;
- b. les prévisions des coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents pour l'année 2025-2026;
- c. le nombre de jours et de travailleurs requis pour remplacer les compteurs;
- d. le nombre de plaintes liées à l'installation des nouveaux compteurs et l'état du suivi de ces plaintes;
- e. le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte;
- f. le délai de résolution de la plainte;
- g. le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.

Réponse :

- a. **les coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents depuis 2015-2016, par année financière ;**

Le projet d'installation massive des compteurs de nouvelle génération est terminé depuis 2017. Les cas difficiles présentés à la Régie de l'énergie sont complétés depuis 2019. L'installation des compteurs fait maintenant partie de nos activités courantes. Voir le plus récent dossier déposé à la Régie de l'énergie à ce sujet.

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/501/DocPrj/R-9001-2018-B-0027-RapAnnuel-Piece-2019_04_18.pdf

- b. **les prévisions des coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents pour l'année 2025-2026 ;**

Voir la réponse a)

- c. **le nombre de jours et de travailleurs requis pour remplacer les compteurs ;**

Voir la réponse a)

- d. **le nombre de plaintes liées à l'installation des nouveaux compteurs et l'état du suivi de ces plaintes ;**

Voir la réponse a)

- e. **le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte ;**

Voir la réponse a)

- f. **le délai de résolution de la plainte ;**

Voir la réponse a)

- g. **le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.**

Voir la réponse a)

Question 90

Indiquer le nombre d'usagers d'Hydro-Québec qui ont refusé de changer leur compteur, pour l'année en cours et depuis le début des travaux de remplacement.

Réponse :

Voir la réponse à la question #89.

Question 91

Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant le nombre de clients résidentiels pour lesquels un écart de consommation de plus de 20 % a été constaté depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération.

Réponse :

Hydro-Québec ne détient pas de tels documents. Le remplacement du compteur d'un client n'a aucun lien avec les variations sur sa facture.

Ce sont les variations de température ou les changements aux habitudes de consommation ou d'équipements chez le client qui peuvent influencer la facture d'électricité. Les cas médiatisés ont été analysés et, dans tous les cas, la facturation s'est révélée le reflet réel de la consommation du client.

Question 92

Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant les écarts de précision de chaque génération de compteurs implantés dans le secteur résidentiel au Québec depuis 1950.

Réponse :

Hydro-Québec ne détient pas de tels documents.

Le processus d'homologation des compteurs d'Hydro-Québec est reconnu comme l'un des plus rigoureux en Amérique du Nord. Tous les compteurs utilisés sont aussi soumis aux normes de Mesures Canada. Ces normes indiquent les écarts de précision acceptables pour tous les types de compteurs et sont appliquées par Hydro-Québec.

Voir également la réponse à la question 90 de ce document.

Question 93

Indiquer le nombre de clients résidentiels pour lesquels un écart de consommation a été constaté depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération, par type de compteur remplacé.

Réponse :

Voir les réponses aux questions 90 et 91.

Question 94

Indiquer le nombre de clients résidentiels munis d'un compteur de nouvelle génération pour lesquels une réduction de consommation de plus de 10 % a été constatée; ventilation par région.

Réponse :

Voir les réponses aux questions 90 et 91.

Question 95

Indiquer le nombre de clients résidentiels pour lesquels une augmentation de consommation de plus de 10 % a été constatée depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération; ventilation par région.

Réponse :

Voir les réponses aux questions 90 et 91.

Question 96

Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant le nombre d'incendies survenus depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération. Fournir les coûts associés au remplacement.

Réponse :

Selon Hydro-Québec, aucun incendie ne peut être lié à un compteur de nouvelle génération.

Question 97

Depuis 10 ans, indiquer les sommes dépensées pour l'achat d'électricité en période de pointe. Ventiler par appel d'offres et par année financière. Fournir les coûts moyens par MW ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

Réponse :

Pour les années 2024 à 2025, les approvisionnements de court terme réels et prévus sont présentés au tableau suivant.

Achat d'énergie sur les marchés en \$ et TWh		
	2024	2025
	(Réel)	(3 mois réel et 9 mois prévisionnel)
M\$	36,1	479,9
TWh	0,463	3,399
\$/MWh	77,85	141,19

L'historique des approvisionnements de court terme est présenté dans le cadre du Plan d'approvisionnement 2023-2032 (R-4210-2022), au tableau 8.1, de là [pièce HQD-2, document 3](#).

Référence

<http://publicsde.regie-energie.qc.ca/layouts/publicsite/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=641&phase=1&Provenance=B&generate=true>
http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/641/DocPrj/R-4210-2022-B-0011-Demande-Piece-2022_11_01.pdf

Question 98

Nombre de compteurs de nouvelle génération (dits intelligents) récupérés sur les lieux d'un incendie ou à la suite d'un incendie, depuis le début de leur installation sur le territoire québécois. Ventiler par année financière et détailler les sommes associées.

Réponse :

Selon Hydro-Québec, aucun incendie ne peut être lié à un compteur de nouvelle génération.

Question 99

Nombre de compteurs de nouvelle génération qui ont dû être remplacés à la suite de défectuosité, depuis le début de leur installation sur le territoire québécois. Ventiler par année financière et par défectuosité ; détailler les sommes associées.

Réponse :

En 2024, 51 248 compteurs ont été confirmés défectueux pour les raisons suivantes :

- Fonctionnalité (interrupteur de service, étiquette manquante, bouton de remise à zéro)
- Intégrité physique (base endommagée, couvercle interne mal fixé, corps étrangers)
- Affichage (aucun, clignote, segments manquants, bloqués, intermittents)
- Composantes de communication défectueuses
- Défauts de programmation détectés par Hydro-Québec
- Défauts de communication détectés par Hydro-Québec

Question 100

Ventilation par mois et par région administrative de la redevance d'abonnement facturée aux clients résidentiels d'Hydro-Québec en 2024-2025.

Réponse :

Les frais d'accès au réseau, exprimés en **cents par jour**, selon le tarif applicable, correspondent à un montant fixe que le client doit payer pour le service d'électricité.

Ils sont calculés à partir d'un montant établi sur une base quotidienne, multiplié par le nombre de jours inclus dans la période de consommation. Ainsi, le montant varie légèrement d'une facture à l'autre, selon le nombre de jours inclus dans la période de consommation.

Au cours des dernières années, et avec l'approbation de la Régie de l'énergie, la redevance d'abonnement a été gelée de façon à appliquer les hausses tarifaires davantage sur les prix d'énergie, favorisant l'augmentation d'une composante sur laquelle le client peut agir et ainsi, l'efficacité énergétique.

Pour plus de détails, voir le document [Tarifs d'électricité en vigueur le 1er avril 2024](https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/tarifs-electricite.pdf?v=20230401).
<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/tarifs-electricite.pdf?v=20230401>

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/tarifs-electricite.pdf?v=20230401#page=16>

Source : site Web : <https://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/tarifs/mieux-comprendre-votre-tarif-electricite.html>

HYDRO-QUÉBEC

Études des crédits 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers – 3^e Opposition

Question 101

État de situation de tout projet d'efficacité énergétique visant à réduire la consommation en période de pointe, par l'utilisation des compteurs intelligents.

Réponse :

Depuis l'hiver 2019-2020, Hydro-Québec propose à ses clients des offres de tarification dynamique : l'option de crédit hivernal et le tarif Flex. Parmi les conditions d'admissibilité à ces offres, la consommation du client doit être mesurée par un compteur communicant.

Présentement, près de 340 000 clients se sont abonnés à l'une ou l'autre de ces options de tarification, et nous visons à atteindre un million en 2035.

La tarification dynamique a ainsi permis d'effacer en moyenne 330 MW par événement pendant la dernière saison hivernale.

Les offres de tarification dynamique ne requièrent aucun investissement de la part des clients et permettent à ceux-ci de réaliser des économies en faisant des efforts pour réduire leur consommation durant les événements de pointe.

Pour plus d'information sur la tarification dynamique, [voir notre site Web](#).

Hilo

L'offre Hilo permet aux clients d'optimiser leur consommation d'énergie à la maison en plus de pouvoir participer aux événements de réduction de puissance (les « défis Hilo ») lors des pointes hivernales. Un programme d'appuis financiers pour des appareils connectés facilite la participation à ces événements de réduction de puissance.

L'offre Hilo est maintenant accessible dans la quasi-totalité du territoire québécois considérant qu'un plus grand nombre de thermostats et d'appareils connectés sont maintenant compatibles avec l'offre Hilo et bénéficient d'appuis financiers. Comptant environ 61 000 clients en date du dernier défi de la saison*, Hilo a permis en 2024-2025 de déplacer en moyenne 200 MW en puissance par défi, dépassant ainsi la contribution de 166 MW prévue au bilan de puissance.

Avec l'accessibilité élargie de l'offre Hilo et la tarification dynamique, nous visons une réduction de puissance 875 MW à l'hiver 2030.

*Le nombre de clients Hilo est maintenant d'environ 63 000, en date du début avril 2025.

Sources : Piece HQD-2 Document 2.2, R-4270-2024 et État d'avancement 2024 du Plan d'approvisionnement 2023-2032

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/tarifs/tarification-dynamique.html>

Lien 2 : https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-4270-2024/doc/R-4270-2024-B-0027-Dem-Piece-2024_08_01.pdf

Lien 3 : https://www.regie-energie.qc.ca/storage/app/media/Suivis/Suivi%20D-2023-109/20241101_Etat-d'avancement_2024.pdf#page=40<https://www.hiloenergie.com/fr-ca/>

Question 102

Fournir le total des dépenses liées à la production d'études d'impact ou d'analyses concernant la mise en place de tarifs préférentiels d'électricité pour la Société de transport de Montréal. Fournir une copie de toute étude ou analyse produite à ce sujet.

Réponse :

Le tarif LG s'applique à la Société de transport de Montréal depuis le 1er avril 2014. C'est dans sa décision D-2014-037 que la Régie de l'énergie a accepté l'établissement du tarif LG.

Question 103

Montant obtenu en raison de la vente de la centrale hydroélectrique Hull-2; bilan des revenus de vente d'électricité que générerait cette installation.

Réponse :

La transaction annoncée en 2016 vise la cession par Hydro-Québec de la centrale de Hull-2 et des actifs qui y sont associés à Hydro Ottawa.

La centrale de Hull-2, située au centre-ville de Gatineau, est l'une des plus petites du parc de production d'Hydro-Québec avec une puissance installée de 27 MW et une production annuelle de 0,15 TWh. Cette entente s'inscrit dans une démarche d'optimisation des ressources visant l'amélioration de la performance d'Hydro-Québec.

Consultez le communiqué de presse [suivant : Hydro-Québec et Hydro Ottawa parviennent à un accord visant la vente de la centrale de Hull-2](#).

Lien : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1057/hydro-quebec-et-hydro-ottawa-parviennent-a-un-accord-visant-la-vente-de-la-centrale-de-hull-2/?fromSearch=1>

Question 104

Sommes dépensées pour la négociation de l'entente commerciale conclue avec l'Ontario. Indiquer également le coût total prévu de tous les travaux liés à l'entrée en vigueur de cette entente, le coût de production unitaire du kWh de l'électricité qui sera vendue à l'Ontario ainsi que le prix unitaire du kWh de l'électricité qui sera achetée en Ontario.

Réponse :

Une entente a été signée avec l'Ontario en novembre 2024 portant sur des échanges de puissance (jusqu'à 600 MW) vers le Québec pour les mois d'hiver et vers l'Ontario pour les mois d'été. L'entente est entrée en vigueur en décembre 2024.

Afin de remplir ses obligations, Hydro-Québec utilisera les infrastructures existantes et aucune dépense ne sera engagée pour mettre à niveau ces infrastructures.

De plus, la négociation de l'entente commerciale a été effectuée par des employés d'Hydro-Québec dans le cadre de leurs fonctions et par conséquent la négociation de celle-ci n'a pas engendré de coûts supplémentaires de firmes externes.

L'échange de puissance entre Hydro-Québec et l'IESO se fait sans contrepartie monétaire.

Question 105

Fournir le total des dépenses liées aux représentations devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2024-2025; ventilation par audience et par dossier.

Réponse :

En 2024, aucun dossier du Transporteur n'a été présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Question **106**

Liste des appels d'offres d'électricité auxquels Hydro-Québec a participé à l'extérieur du Québec.

Réponse :

Hydro-Québec n'a participé à aucun appel d'offres d'électricité à l'extérieur du Québec en 2024.

Question 107

Indiquer le nombre de clients en retard de paiement et le montant total payé en retard par ces clients pour chacune des 10 dernières années. Indiquer également le nombre d'avis de recouvrement transmis à ces clients.

Réponse :

La situation économique continue de préoccuper notre clientèle, c'est pourquoi nous continuons d'accompagner les personnes ayant du mal à acquitter leurs factures afin d'alléger leur fardeau financier en ces temps d'incertitude. Plus particulièrement, nous avons maintenu nos efforts de maximisation de l'accès aux ententes de paiement assouplies en 2023.

- En 2024, nous avons conclu des ententes de paiement auprès de 179 000 clients résidentiels.
- En 2023, nous avons conclu des ententes de paiement auprès de 178 000 clients résidentiels.
- En 2022, nous avons conclu des ententes de paiement auprès de 205 000 clients résidentiels.
- En 2021, nous avons conclu des ententes de paiement auprès de 185 000 clients résidentiels.

Par ailleurs, la dépense de mauvaises créances en 2024 s'est élevée à 96M\$ comparativement à 88 M\$ en 2023, 89 M\$ en 2022 et 85 M\$ en 2021.

Note : Dorénavant, les ententes de type "confirmation paiement" et "solde entente" sont exclues du total des ententes conclues.

Question 108

Copie de toute étude, analyse ou note concernant l'acceptation du paiement par carte de crédit et son impact financier pour Hydro-Québec.

Réponse :

Au cours des dernières années, Hydro-Québec a reçu des demandes de clients désireux de payer leur facture d'électricité par cartes de crédit. Toutefois, Hydro-Québec ne souhaitait pas assumer les frais très élevés associés à ce mode de paiement ni augmenter ses tarifs en fonction de ces charges additionnelles.

Le modèle utilisateur/payeur, qui implique que le détenteur de la carte de crédit assumera une charge additionnelle à la transaction pour avoir le privilège d'utiliser sa carte, a donc été considéré. La transaction doit se faire via une tierce partie, car le marchand (en l'occurrence Hydro-Québec) n'a pas le droit d'encaisser ces frais. Ce modèle est utilisé par d'autres compagnies d'énergie canadiennes dont Énergir, BC Hydro, Enbridge, NB Power.

Un appel de propositions a été publié en 2016 et 2017 en vue de la signature d'un contrat avec une tierce partie. L'analyse des propositions a révélé qu'aucune compagnie n'était en mesure d'offrir les modalités demandées. De plus, les sondages ont démontré très peu d'intérêt pour un modèle utilisateur payeur.

À la question: « Pour permettre le paiement par carte de crédit, Hydro-Québec mandaterait une firme qui collecterait les paiements et ajouterait 2 % au montant des factures pour couvrir les frais associés à ce mode de paiement. Dans ce contexte, payeriez-vous (votre facture d'électricité) par carte de crédit...? » les réponses étaient les suivantes:

Toujours:	1,4%
Souvent:	0,8%
Rarement:	7,1%
<u>Jamais:</u>	<u>90,4%</u>

Hydro-Québec a donc décidé de ne pas aller de l'avant avec ce projet.

Question 109

Pour les cinq dernières années, indiquer les dépenses totales en électrification des transports et les dépenses totales pour la production, l'acquisition ou l'élaboration de batteries.

Réponse :

Concernant les dépenses en électrification des transports, nous vous référons à la réponse à la question 46.

Concernant les dépenses pour la production, l'acquisition ou l'élaboration de batteries, nous vous référons à la réponse pour le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) à la question 110.

Question **110**

Nombre d'employés et d'ETC ainsi que le budget total de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) pour les 5 dernières années.

Réponse :

Données pour l'IREQ – 2020-2024

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'employés	479	485	487	502	475
Équivalent temps complet	467	486	477	491	480
Budget annuel en M\$	152 M\$	168 M\$	173 M\$	187 M\$	177 M\$

Question **111**

Pour les cinq dernières années, indiquer les sommes dépensées pour l'enfouissement de lignes électriques, ventilées par année financière, par région administrative, par projet et par niveau de tension des lignes électriques.

Réponse :

Investissements en enfouissement de lignes électriques – Transport (en million de dollars)

Projet	Région	2024
INTERCONNEXION HERTEL-NEW YORK (CHPE)	Montréal	379,9
POSTE GAMELIN - SPAC/Gamelin (SPAC Gatineau)	Gatineau	28,7
SARAGUAY / MONT-ROYAL (RECONSTRUCTION 1230)	Montréal	17,2
BÉLANGER/BÉLANGER/ROSEMONT (L1296)	Montréal	14,9
BEAUMONT-FLEURY	Montréal	7,6
ANJOU/BOUT-DE-L'ÎLE	Montréal	7,5
BEAUHARNOIS EST ET OUEST / CHÂTEAUGUAY	Montréal	6,1
LANGLOIS/LAROCQUE (DIAGEO)	Montréal	4,2
ADÉLARD-GODBOUT / LA PRAIRIE L1194 PR	Montréal	4,1
DES IRLANDAIS (NOUVEAU POSTE)	Montréal	3,0

Investissements en enfouissement de lignes électriques – Distribution (en million de dollars)
(données pour 2024)

HYDRO-QUÉBEC

Études des crédits 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers – 3^e Opposition

Projet	Région	2024
Projet Quartier de la gare Phase II	Montréal	5
Alimentation Royalmount	Montréal	3
Poste De Lorimier	Montréal	3
Plan résilience réseau de distribution	Provincial	2
Poste Montréal Nord	Montréal	2
Poste St-Jean	Montréal	2
Transfert de charge vers Poste Irlandais	Montréal	2
Poste Fleury	Montréal	2
Câble Île d'Orléans	Capitale Nationale	2
Projets REM	Montréal	1
Souterrain Montréal-divers projets		72
Autres		153
Total		249

Question 112

Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.

Réponse :

Aucune.

Question 113

Ventilation des dépenses engagées pour l'élaboration, la publication et la promotion du Plan stratégique 2022-2026.

Réponse :

L'information contient des renseignements pouvant être sensibles sur le plan commercial et de nature confidentielle.

Question 114

Coût relié à l'évaluation de l'état des installations de la centrale nucléaire Gentilly-2 par AtkinsRéalis, ainsi que le rapport complet d'évaluation.

Réponse :

Ce rapport d'évaluation contient des renseignements de nature commerciale, scientifique, technique et stratégique ou un secret industriel qui doivent demeurer confidentiels.

Question 115

Ventilation des sommes dépensées pour la conclusion et la mise en place de l'entente entre Hydro-Québec et TES Canada pour le développement construction d'une usine de production d'hydrogène et sa capacité d'autoproduction (éolien et solaire)

Réponse :

Voir la réponse à la question 118 de ce document.

Question 116

Chronologie des actions et des rencontres entre Hydro-Québec et TES Canada pour le développement construction d'une usine de production d'hydrogène et de sa capacité d'autoproduction (éolien et solaire)

Réponse :

Voir la réponse à la question 118 de ce document.

Question 117

Copie de l'entente conclue entre Hydro-Québec et TES Canada pour la construction d'une usine de production d'hydrogène

Réponse :

Voir la réponse à la question 118 de ce document.

Question 118

Copie du contrat d'approvisionnement entre Hydro-Québec et TES Canada

Réponse :

Le 15 février 2023, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité. Les projets concernés par cette loi devront dorénavant obtenir l'autorisation du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie avant de pouvoir être raccordés par Hydro-Québec ou un autre titulaire de droit exclusif de distribution de l'électricité.

La liste des projets autorisés est disponible sur le site du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie à la page suivante :

<https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/conformite/autorisation-projet-electrique>

Il est prévu que les entreprises dont la demande a été autorisée puissent convenir des paramètres précis du raccordement au réseau. Par ailleurs, tous les projets approuvés font l'objet d'une analyse d'optimisation au niveau énergétique (efficacité énergétique et gestion de la pointe).

Question 119

Liste des projets ayant appliqués pour obtenir une part des 1000 mégawatts (MW) encore disponibles pour des projets industriels au Québec.

Réponse :

Le 15 février 2023, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité. Les projets concernés par cette loi devront dorénavant obtenir l'autorisation du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie avant de pouvoir être raccordés par Hydro-Québec ou un autre titulaire de droit exclusif de distribution de l'électricité.

La liste des projets autorisés est disponible sur le site du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie à la page suivante : <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/conformite/autorisation-projet-electrique>

Question 120

Ventilation des investissements prévus pour augmenter la puissance de 8000 à 9000 MW dans le Plan d'action 2035 détaillée par projet et par région.

Réponse :

Dans le cadre du Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec et de l'entente avec Terre-Neuve-et-Labrador, Hydro-Québec prévoit développer 11 000 MW d'énergie propre dans la prochaine décennie. Les investissements totalisent près de 200 G\$ pour la mise en œuvre du Plan d'action 2035 et de l'entente de principe sur la production hydroélectrique au Labrador.

L'installation de nouvelles sources de production énergétique repose principalement sur trois axes de développement :

- Ajouter de 3 800 à 4 200 MW de nouvelles capacités hydroélectriques grâce à l'augmentation de la puissance de nos centrales existantes, ainsi qu'à la construction de nouvelles centrales hydroélectriques, y compris de centrales à réserve pompée.
- L'augmentation de la puissance de la centrale existante de Churchill Falls, le développement d'une nouvelle centrale sur le site de Churchill Falls et la construction d'une nouvelle centrale à Gull Island. Au total, ce sont 9 190 MW qui seront produits, dont 7 200 MW qui seront achetés par Hydro-Québec.
- La filière éolienne, et dans une certaine mesure la filière solaire, pour lesquelles plus de 10 000 MW de capacité installée sont prévus.

Hydro-Québec met à la disposition du public des données sur la planification du réseau de transport et son évolution prévue, afin d'informer les parties prenantes des développements et opportunités futurs.

Lien 1 : Communiqué de presse – Annonce Churchill Falls

<https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/2143/une-etape-importante-pour-securiser-lavenir-energetique-du-quebec/>

Lien 2 : Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec

<https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>

Question 121

Listes de actions entreprises par Hydro-Québec pour encourager ses clients résidentiels, commerciaux, et industriels à avoir une meilleure efficacité énergétique.

Réponse :

La consommation efficace et judicieuse de l'électricité sera essentielle pour réaliser la transition énergétique. La mobilisation de tous les acteurs, incluant les clients résidentiels, commerciaux, institutionnels et industriels, ainsi que les partenaires de l'industrie sera donc requise. C'est dans cette vision qu'Hydro-Québec s'est dotée d'une cible ambitieuse en efficacité énergétique. En effet, dans son *Plan d'action 2035 – Vers un Québec décarboné et prospère*, Hydro-Québec prévoit doubler les économies d'énergie réalisées par ses clients et clientes afin de dégager de 1 600 à 1 800 MW de puissance supplémentaire à l'horizon 2035. Cela équivaut à une cible de 21 TWh en efficacité énergétique au total d'ici 2035 (voir la page 10 du Plan d'action).

Pour atteindre cet objectif, des efforts de réduction de la consommation seront requis dans l'ensemble des marchés. Hydro-Québec sera donc en action pour accompagner sa clientèle dans ce grand chantier, notamment via la bonification de l'offre d'accompagnement personnalisé, la bonification des incitatifs financiers, l'élargissement des offres tarifaires et la collaboration avec les acteurs du milieu énergétique et le gouvernement du Québec.

À cet effet, Hydro-Québec a entrepris plusieurs actions en 2024 pour encourager ses clients résidentiels, commerciaux et industriels à avoir une meilleure efficacité énergétique. Plusieurs campagnes publicitaires ont notamment été lancées afin de sensibiliser les clients aux habitudes pour mieux consommer et pour promouvoir les outils à leur disposition ainsi que les équipements performants à privilégier.

Hydro-Québec a également annoncé, le 24 avril 2025, le déploiement de la [trajectoire en efficacité énergétique la plus ambitieuse de son histoire](#). Cette trajectoire en efficacité énergétique de 10 G\$ d'ici 2035 soutiendra l'économie et le bien-être collectif.

Pour en savoir plus sur les offres et programmes existants :

- Volet résidentiel : <https://www.hydroquebec.com/residentiel/mieux-consommer/>
- Volet affaires : <https://www.hydroquebec.com/affaires/programmes-outils/>

Pour en apprendre davantage sur la vision d'Hydro-Québec pour la réduction de la consommation :

- Plan d'action 2035 : <https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf#page=10>
- Trajectoire en efficacité énergétique : <https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/2172/hydro-quebec-deploie-la-trajectoire-defficacite-energetique-la-plus-ambitieuse-de-son-histoire/>

Question 122

État de situation de l'exploration de différentes filières en vue de la décarbonation prévue au Plan d'action 2035. Indiquer les technologies étudiées, les résultats ainsi que les coûts reliés aux analyses.

Réponse :

Un bouquet de solutions devra être déployé pour atteindre les objectifs de décarbonation du Québec. L'hydroélectricité et l'éolien occuperont certainement une place importante dans les projets à venir, mais d'autres filières et technologies devront aussi être mises à contribution. Pensons par exemple au solaire, au stockage et à d'autres solutions technologiques qui permettront de faire face à la demande croissante en électricité. L'efficacité énergétique jouera également un rôle stratégique pour réduire la demande en électricité et pour mieux consommer cette précieuse ressource.

Les analyses de ces filières et solutions technologiques sont toutefois de nature confidentielle. Pour plus de détails quant aux filières potentielles et à la vision d'Hydro-Québec pour augmenter la production d'électricité, veuillez consulter le [Plan d'action 2035 – Vers un Québec décarboné et prospère](#) d'Hydro-Québec.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf#page=13>

Question **123**

Prévision des investissements reliés aux infrastructures de transports ventilée par région et par projet.

Réponse :

Il est estimé qu'Hydro-Québec investira de 45 à 50 G\$ à l'horizon 2035 pour rehausser la capacité de son réseau de transport afin de maximiser l'accès à la nouvelle production.

Le lien ci-dessous montre les principaux projets d'Hydro-Québec et leurs emplacements :

<https://www.hydroquebec.com/projets/>

Question **124**

Copie des documents, notes, études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le choix de cours d'eau pour la construction de futur barrage.

Réponse :

Dans le cadre du Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec et de l'entente avec Terre-Neuve-et-Labrador, Hydro-Québec prévoit développer 11 000 MW d'énergie propre (incluant d'autres sources que l'hydroélectricité) dans la prochaine décennie. Les projets hydroélectriques suivants sont envisagés :

- Ajouter de 3 800 à 4 200 MW de nouvelles capacités hydroélectriques grâce à l'augmentation de la puissance de nos centrales existantes, ainsi qu'à la construction de nouvelles centrales hydroélectriques, y compris de centrales à réserve pompée.
- L'augmentation de la puissance de la centrale existante de Churchill Falls, le développement d'une nouvelle centrale sur le site de Churchill Falls et la construction d'une nouvelle centrale à Gull Island. Au total, ce sont 9 190 MW qui seront produits, dont 7 200 MW qui seront achetés par Hydro-Québec.

Référence

[Plan d'action 2035](#) (p.4, 13-15)

Communiqué de presse – Annonce Churchill Falls <https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/2143/une-etape-importante-pour-securiser-lavenir-energetique-du-quebec/>

Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec

<https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>

Question 125

Copie des documents, notes, études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant l'utilisation de petits réacteurs modulaires.

Réponse :

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

Question 126

Ventilation des investissements de 155 à 185G\$ prévu au Plan d'Action 2035 par projet.

Réponse :

Nous vous invitons à consulter la page 22 du [Plan d'action 2035](#).

<https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>

Question 127

État d'avancement du Plan d'action 2035 – Vers un Québec décarboné et prospère

Réponse :

Avancées du Plan d'action 2035 en 2024-2025 :**Priorité 1**

- La durée moyenne des **pannes** a été réduite de plus de 50 % et le **délai moyen** de traitement des demandes pour les travaux les plus courants a diminué de 20 %.

Priorité 2

- Les initiatives en **efficacité énergétique** ont permis d'augmenter les économies d'énergie de plus de 30 %.
- Hydro-Québec a également annoncé, le 24 avril 2025, le déploiement de la [trajectoire en efficacité énergétique la plus ambitieuse de son histoire](#). Cette trajectoire en efficacité énergétique de 10 G\$ d'ici 2035 soutiendra l'économie et le bien-être collectif.

Priorité 3

- La nouvelle **stratégie de développement éolien** a permis d'annoncer de nouveaux partenariats pour un total de 5 000 MW.
 - Partenariat pour le développement de la zone Chamouchouane, l'entente avec Essipit et l'entente avec l'Alliance de l'énergie de l'Est
- Le lancement de trois **axes prioritaires de transport** (Côte-Nord, Appalaches–Bas-Saint-Laurent et Vallée-du-Saint-Laurent) visant à intégrer la nouvelle production et d'assurer la fiabilité du réseau.
- Une **entente de principe** non contraignante avec **Terre-Neuve-et-Labrador** a jeté les bases pour assurer la sécurité énergétique du Québec pour les 50 prochaines années.

Priorité 4

- Annonce d'une **stratégie de réconciliation** avec les Premières Nations et des Inuit.

Priorité 5

- La réalisation de plusieurs actions permettant d'améliorer l'**agilité organisationnelle** et de faciliter la prise de décision.

Question 128

Liste des entreprises ayant fait une demande de bloc d'énergie

Réponse :

La « *procédure pour obtenir une autorisation pour le raccordement d'un projet d'une puissance de 5 MW et plus* » est présentée sur le site du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie comme suit : [Procédure pour obtenir une autorisation pour le raccordement d'un projet d'une puissance de 5 MW et plus | Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie](#)

Cette page présente les entreprises qui ont reçu une autorisation à leur demande d'alimentation en électricité depuis 2023.

La liste des entreprises qui ont fait une demande d'alimentation d'électricité de 5 MW et plus à Hydro-Québec n'est pas disponible car cette information est confidentielle. Elle est couverte par les dispositions des ententes entre Hydro-Québec et ses clients.

Lien: <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/conformite/autorisation-projet-electrique>

Question 129

La proportion de production d'électricité privée par année pour les 10 dernières années.

Réponse :

Pour l'année 2024, la proportion de production d'électricité privée pour répondre aux besoins d'Hydro-Québec est évaluée à 7,9%.

Notez que cette valeur s'applique pour la production au réseau intégré d'Hydro-Québec seulement, la production privée en réseaux autonomes est exclue de ce calcul.

Les sources de production d'électricité privée incluent les contrats d'approvisionnement en électricité d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution ainsi que les achats du Producteur, tous deux contractés auprès d'exploitants privés de centrales électriques établis sur le territoire québécois.

La production totale inclut la production nette des parcs de production d'Hydro-Québec, incluant la production de Churchill Falls, et la production privée d'électricité acquise par Hydro-Québec auprès d'exploitants privés de centrales électriques.

